



Joe Clark

## Wagner blâme Clark pour la défaite

OTTAWA (PC) — Au lendemain d'élections partielles fort douloureuses pour eux, les conservateurs ont tenu hier à Ottawa leur caucus hebdomadaire au cours duquel on a disséqué la campagne qui vient de se terminer. Dès la sortie de ce caucus, le leader conservateur, Joe Clark, a affirmé qu'il n'avait pas l'impression que son leadership était en jeu.

Quant au "poids lourd" du Québec, le député de St-Hyacinthe Claude Wagner, il n'a pu s'empêcher de noter que son chef a voulu prendre la province à lui seul.

Aux journalistes qui l'attendaient depuis près d'une heure, M. Clark a déclaré qu'il n'avait pas eu l'impression, lors de cette réunion avec ses députés, que sa tête était en jeu. "C'est plutôt une impression des médias", a-t-il dit. Analysant la situation politique, il s'est dit assez optimiste étant donné qu'il y a toujours un pourcentage de 39 pour cent d'indécis qui pourraient éventuellement voter pour le Parti progressiste-conservateur.

Il a affirmé par ailleurs que M. Trudeau avait su faire bon usage de l'élection de Parti québécois et que, d'autre part, son parti n'avait pas recueilli tous les votes péquistes qu'il espérait.

### Claude Wagner

M. Claude Wagner a tout d'abord affirmé, de son côté, qu'il ne croyait pas que les résultats de ces élections aient affecté le leadership conservateur. Cependant, il devait finir par avouer que "Clark a décidé qu'il prendrait la province à lui seul, qu'il serait à la fois leader et organisateur" après avoir répété que les événements parlent par eux-mêmes.

Le député de St-Hyacinthe s'est bien défendu d'avoir laissé tomber

le parti durant cette campagne, affirmant notamment qu'il avait travaillé très fort surtout lors du débat aux Communes sur l'unité nationale. Il s'agissait, selon lui, d'un débat important pour le Canada. M. Wagner a ajouté de plus qu'un accord avait été conclu entre lui et M. Clark au début de la campagne sur le rôle qu'il devait y jouer.

Il a refusé d'en dire plus, en invitant les journalistes à poser la question au leader conservateur. Selon certains proches de M. Wagner, ce dernier devait prononcer quelques discours au Québec durant la campagne mais, finalement, pour des raisons obscures, ce ne fut pas le cas.

Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, doit accepter la responsabilité de la défaite du Parti progressiste-conservateur dans cinq élections partielles au Québec, mardi. C'est ce que le député conservateur Claude Wagner a semblé insinuer, mercredi.

M. Wagner, qui a perdu de justesse la direction du Parti conservateur en février 1976, a déclaré aux reporters qu'il avait eu bien peu à dire dans l'élaboration de la stratégie conservatrice pour sa province.

Le chef conservateur a formé sa propre organisation composée d'hommes comme le député conservateur Roch LaSalle, de Joliette "et ça a donné ce que ça a donné".

Les conservateurs ont perdu mardi au Québec cinq élections partielles et une dans l'Île-du-Prince-Édouard, cinq libéraux et un créditiste ayant été élus.

Après la réunion, M. Clark a dit que ses députés n'avaient pas récriminé et que seuls les médias avaient parlé d'ineptie.

## Sommet économique

# Un consensus sera difficile à obtenir

POINTE-AU-PIC — Tout en approuvant le principe du Sommet économique, le président Jacques Gagnon, de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec constate que les forces en présence, à l'heure actuelle, au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, sont "trop grandes" pour permettre d'espérer l'obtention d'un consensus.

"Si le dialogue était ramené au niveau régional, il serait beaucoup plus facile de trouver un terrain d'entente."

L'ancien maire Maurice Paradis, d'Alma, président du Conseil général de l'Industrie, qui se trouvait près de M. Gagnon ne peut s'empêcher d'observer: "... On le voit bien avec la grève chez Price..."

### Un discours équilibré

MM. Paul-Émile Doré, de Chi-

coutimi, président de la Fédération des caisses d'établissement, et Xavier Fortin, premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles, ont fort apprécié le caractère "équilibré" du discours d'ouverture prononcé par le premier ministre René Lévesque.

### Maurice Cardinal

Le retrait du droit de grève dans les centres hospitaliers du Québec ne constitue pas, en 1977, une solution réaliste au problème de la protection du public.

C'est ce qu'a soutenu, mercredi matin, le président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, M. Maurice Cardinal, qui participait, à Pointe-au-Pic, aux travaux de la conférence des

agents socio-économiques du Québec.

"Les administrateurs hospitaliers que je viens de consulter sont unanimes à dénoncer les conséquences tragiques pour la santé et la vie de la population, qui découlent de l'exercice du droit de grève dans leurs établissements; il sont, cependant, presque unanimes à considérer comme illusoire de prétendre accroître la sécurité du public par le retrait pur et simple du droit de grève aux travailleurs de la santé", a déclaré M. Cardinal, porte-parole de quelque 200 administrations hospitalières employant au-delà de 100.000 travailleurs.

Le président de l'AHPQ, croit cependant que l'exercice du droit de grève doit être assorti de certaines limites et pose certains principes qui doivent prévaloir en pé-

riode de négociations:

— La primauté de la santé nationale en tant que mandataire de la collectivité;

— L'urgence de fixer des règles, tout en respectant le caractère privé de la négociation, permet une information objective, graduelle et complète du public quant à l'état des négociations et quant aux positions respectives des parties en cause;

— La nécessité d'établir des mécanismes destinés à vérifier la bonne foi des parties au cours des négociations;

— À l'égard des limites à apporter à l'exercice du droit de grève, M. Cardinal estime que c'est à une commission parlementaire ou à une commission d'enquête qu'il appartient de statuer sur cette question après avoir entendu chacune des parties.

## Programme d'investissement

# Décision de l'Alcan d'ici deux semaines

POINTE-AU-PIC — La direction de l'Alcan sera en mesure d'annoncer, d'ici deux semaines, sa décision touchant le programme d'investissement à long terme et plus précisément la construction de la future aluminerie de Grande-Baie.

C'est l'affirmation faite hier, au représentant du Quotidien, par le président de SECAL (Société d'électrolyse et de Chimie Alcan), M. Roger Philippe, l'un des participants au Sommet économique convoqué par le gouvernement du Québec, au Manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic.

### Réunion aujourd'hui même

Le Conseil d'administration doit se réunir aujourd'hui même à Montréal pour examiner les conclusions des études entreprises par ses spécialistes et voir à la répartition des budgets nécessaires aux projets de l'entreprise.

### Le Saguenay est préféré à Kitimat

M. Philippe a admis que Kitimat, où l'Alcan possède également son propre réseau hydro-électrique et son aluminerie, avait été envisagé comme emplacement pour l'exécution du programme d'expansion.

Mais la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean présente finalement les meilleurs avantages

pour desservir les principaux marchés extérieurs de l'Alcan, notamment ceux de l'est des États-Unis. "Dans l'expédition de notre métal, La Baie représente un avantage économique certain".

### Pas de nouvelles centrales

Interrogé sur les rumeurs que l'Alcan aurait demandé au gouvernement provincial l'autorisation de construire une nouvelle centrale hydro-électrique pour répondre à ses besoins futurs, M. Philippe a répondu dans la négative. Le premier ministre Lévesque avait fait de même voilà quelques temps.

"Grâce à l'économie d'énergie électrique que nous réalisons en rénovant nos vieilles usines, il nous sera possible de porter notre production au Québec de 700.000 à 1.100.000 tonnes d'aluminium de première fusion par année sans augmenter la puissance de notre réseau hydro-électrique", a précisé le président de la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan.

Sur le plan de l'accroissement de ses sources d'énergie, c'est Kitimat qui offre les plus grands avantages présentement, soit ceux de doubler simplement la production.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il reste la possibilité d'ajouter une turbine à la vieille centrale d'Isle-Maligne, en creusant un couloir souterrain, et d'harnacher une autre section de la rivière Péribonka. Mais ce sont des projets coûteux

qui demeureront, semble-t-il, sur la tablette, encore longtemps.

### Entente ratifiée

Quant à l'entente avec le gouvernement, péquiste de M. Lévesque relativement à ces trois éléments:

- 1 — Augmentation des redevances;
  - 2 — Protection des usines dans l'éventualité d'un conflit;
  - 3 — L'assainissement du climat de travail dans la construction;
- Il semble bien que l'Alcan et les représentants du gouvernement soient tombés d'accord.

### Conférence de presse au Saguenay

Lorsque l'Alcan aura arrêté sa décision d'entreprendre ou non la construction de l'aluminerie de Grande-Baie dès cette année, elle convoquera une conférence de presse dans notre région même, et non à partir de son bureau-chef de Montréal.

Dans l'éventualité d'une décision positive, elle donnera alors toutes les informations nécessaires. Par contre, si elle diffère le programme, elle en donnera les explications.

Le dernier point important à régler, semble-t-il, c'est le financement à long terme.

Autres textes en pages A 8 et A 9.

## EN BREF

### Loi 98

Selon les amendements à la loi 98 déposée en première lecture, hier, le conseil de Chicoutimi devra subdiviser la ville en quartiers selon le nombre de conseillers qu'il entend établir en vue des élections de novembre prochain.

En page A 3

### Aide précieuse

Le chroniqueur Gilles Lesage déplore le fait que les médias braquent beaucoup trop souvent leurs phares sur les députés et pas assez sur les adjoints parlementaires dont quelques-uns jouent un rôle fort utile, notamment en commissions parlementaires.

En page A 10

### Deux poids, deux mesures

Le président de la Fédération des francophones hors Québec a déclaré hier dans une conférence de presse que le fédéral use de deux poids et de deux mesures selon qu'il s'agit des minorités minoritaires francophones ou des minorités majoritaires anglophones.

En page B 11

## SPORTS

### Motivation

Les Nordiques de Québec entendent faire oublier leur dernier échec en disposant des Jets de Winnipeg dans l'ultime confrontation de la série finale pour la coupe Avco.

En page B 1

### Habitude

Les Expos de Montréal sont retombés dans leur habitude préférée celle de la défaite, en mordant la poussière 7-3 à Chicago.

En page B 1

# Roch La Salle "déçu mais pas découragé"

OTTAWA (PC) — "Déçu mais pas découragé", comme il le dit si bien, le président de l'Association conservatrice du Québec, M. Roch La Salle, a mené hier une charge à fond de train contre l'un de ses collègues du Québec, M. Claude Wagner, en raison de l'attitude de ce dernier durant les élections partielles.

Dans une entrevue qu'il a accordée à La Presse Canadienne, M. La Salle a affirmé "qu'il y avait deux gars heureux le 24 mai au soir: Trudeau et Wagner" ajoutant "j'ai vraiment l'impression qu'il jouit des difficultés que connaît le parti".

M. La Salle est revenu à son bureau d'Ottawa hier après-midi après avoir vu les cinq candidats de son parti en liste dans les élections complémentaires au Québec

mordre la poussière. Celui qui depuis deux mois a multiplié les participations à des lignes ouvertes, les discours et les visites dans les circonscriptions québécoises a semblé encaisser avec philosophie ce cuisant échec; mais le ton change quand on lui parle du rôle de M. Wagner.

Le député de Joliette aux Communes a soutenu que le chef du parti, M. Joe Clark, lui-même, ainsi que quelques candidats conservateurs, dont Mlle Pierrette Lucas dans Verdun, avaient supplié l'ancien ministre provincial de faire campagne dans les comtés. "Wagner a toujours refusé", de lancer M. La Salle.

Des proches de M. Wagner ont soutenu de leur côté que ce dernier devait prononcer quelques discours durant les partielles mais

que, pour des raisons inexplicables, celui-ci n'avait pas été impliqué dans la lutte.

### \$300,000

Au cours de l'entrevue, M. La Salle a fait allusion au fonds de \$300.000 qui avait été mis à la disposition de M. Wagner en 1972 pour qu'il se présente sous la bannière conservatrice. "Peut-être", s'est-il interrogé, "que le package deal n'était pas aussi intéressant cette fois-ci, alors qu'à l'époque on avait trouvé \$300.000 dont il touche 10 pour cent par année, soit \$30.000."

Faisant rapidement le bilan des activités du député de St-Hyacinthe depuis ce temps, le chef de l'organisation conservatrice s'est demandé "si les bailleurs de fonds répèteraient le même geste cette fois-ci".

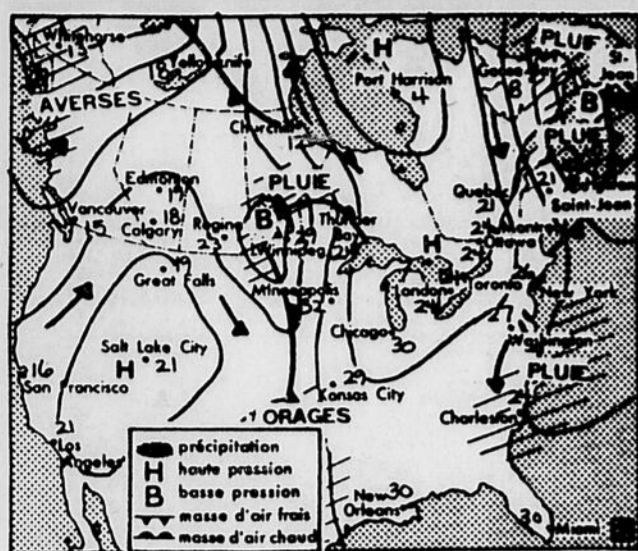


Claude Wagner

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 10
— Annonces classées	B 9
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	A 10
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC) — Prévisions régionales du temps au Québec valables pour la journée de jeudi, communiquées par Environnement Canada, et comportant un aperçu pour vendredi.**

Régions de Chibougamau et du nord de l'Abitibi: passages nuageux, maximum 10. Vendredi: peu de changement.

Régions du sud de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie: passages nuageux, vents modérés, maximum 18. Vendredi: ensoleillé.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, des Cantons de l'Est et des Laurentides: passages nuageux, vents modérés, maximum 24. Vendredi: ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et de la Gaspésie: brouillard le matin, puis nuageux avec éclaircies, vents du nord de 30 à 50 km-h, maximum 15. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

## DANS LE MONDE

**MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées dans quelques villes canadiennes**

Vancouver nuageux	9	16
Victoria nuageux	8	17
Yellowknife nuageux	3	17
Edmonton nuageux	12	22
Calgary nuageux	7	19
Regina nuageux	15	30
Winnipeg nuageux	13	30
Toronto orages	16	27
Ottawa brouillard	17	28
Montréal nuageux	16	28
Québec orages	17	31
Fredericton nuageux	16	34
Charlottetown nuageux	14	29
Halifax nuageux	16	28
Saint-Jean, T.-N. nuageux	9	25

**MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées dans quelques villes des Etats-Unis:**

Chicago	21	34
Détroit	14	30
Boston	10	14
New York	14	20
Washington	20	31
Atlanta	16	31
Miami	20	28
Nouv.-Orléans	17	30
Oklahoma City	19	25
Kansas City	18	30
Denver	7	20
Los Angeles	12	22
San Francisco	11	19

# Les commissaires exaspérés par l'attitude du constable Emond

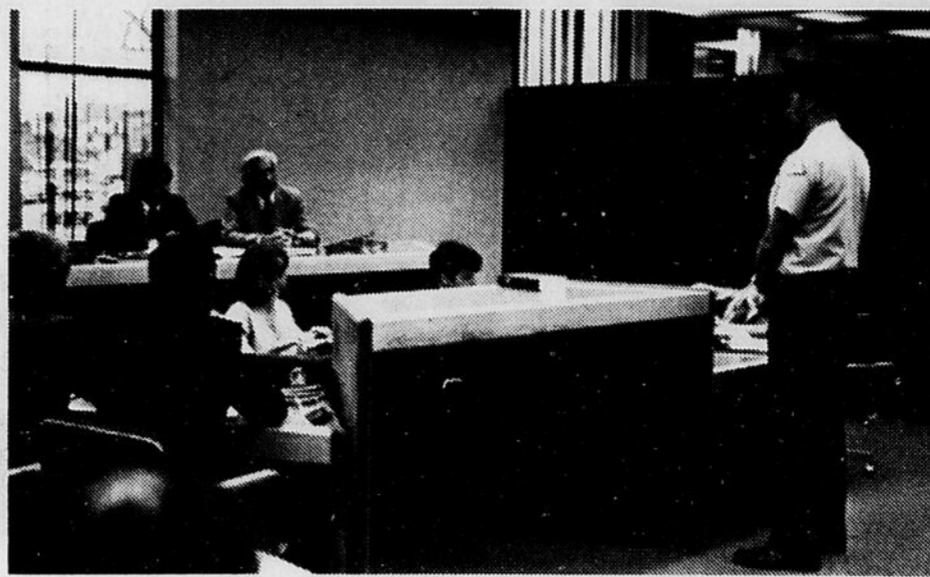
par Gilles Paradis

**JONQUIERE** — Le juge Jean Drouin, de la Commission de police du Québec, a demandé au directeur de police de Jonquière, M. Gaston Tremblay, de prendre note de la performance du constable Bertrand Emond, sur sa façon dont il s'est comporté, hier après-midi, dans son témoignage lors de l'enquête pour déterminer des circonstances dont Luc Bouchard, de Jonquière a été blessé, à la suite d'une chasse à l'homme qui s'est produite tôt le 7 juillet 1975, dans les rues de Jonquière.

Le témoignage nébuleux, incohérent, du constable Emond, a attiré les foudres du juge de la Commission de police qui a demandé au directeur Tremblay que la façon dont le témoin a fait son témoignage soit indiqué dans son dossier personnel.

Après un ajournement de quinze minutes, qui a suivi le témoignage du constable Bertrand Emond, le juge Jean Drouin a fait revenir le policier de Jonquière dans la boîte au témoin lui disant: "Il est impossible de vous libérer sans avoir fait une mise au point. Nous sommes fort peu édifiés par la façon dont vous vous êtes comportés. Vous avez voulu, par vos réponses évasives, aider le policier Norbert Lessard mais c'est le contraire qui s'est produit. Votre performance d'aujourd'hui doit être notée dans votre dossier. Nous ne vous croyons pas quand vous dites que vous n'avez pas vu votre collègue M. Lessard tirer sur le motard que vous poursuiviez. Vous nous avez pris pour des idiots en faisant de telles déclarations".

L'enquête de la Commission de police du Québec touchait le constable Norbert Lessard, de la Sûreté municipale de Jonquière qui, le 7 juillet 1975, a tiré deux balles en direction d'un motard, Luc Bouchard, dont l'un des projectiles lui a traversé l'épaule. Une action au civil au montant de \$25,000 a suivi cet acte. Mais devant une lettre de Me André Fillion, de Chicoutimi, à la Commission de police, pour blessures à son client, la



Le constable Normand Lessard comparaisant devant le juge Jean Drouin de la Commission de police du Québec, et le commissaire Aimé Raic.

Commission de police a décidé de faire une enquête publique sur les circonstances qui ont entouré cet incident.

Sept témoins ont été entendus au cours de l'audience qui s'est déroulée à l'édifice administratif de Jonquière. Ce sont Mme Georgette Desbiens; le Dr Serge Champoux; le plaignant, Luc Bouchard, le capitaine Léon-Maurice Tremblay; et le directeur de la police de Jonquière, M. Gaston Tremblay ainsi que les constables Bertrand Emond et Norbert Lessard.

**M. Norbert Lessard**

Autant le témoignage du constable Bertrand Emond a été imprécis, incohérent, autant celui du constable impliqué Norbert Lessard a été clair et précis.

Le constable Lessard a expliqué que le jeune Luc Bouchard, à l'intersection des rues Saint-Pierre et Saint-Dominique, avait brûlé le feu rouge, doublant à droite quatre ou cinq auto-

mobiles qui attendaient le changement de lumière.

La voiture de la police conduite par le constable Bertrand Emond s'est mise à la poursuite du motard, feux clignotants et sirène avertissant de la chasse à l'homme.

Un coup de feu d'avertissement a été tiré à l'entrée du terrain de stationnement, et un deuxième a suivi, dix secondes plus tard. "Je visais le pneu de la motocyclette", a dit le constable Lessard.

Dependant, le stationnement en voie de construction comportait des trous et des vallons aurait changé la mire de son tir, selon le policier qui a été surpris quand son collègue Emond, après l'arrestation de Bouchard, l'eut avisé que le motard avait été atteint à l'épaule.

Luc Bouchard, dans sa déposition, a raconté à la Commission qu'il avait eu des démêlés avec son amie et que de dépit il avait quitté le Pignon Rouge,

après avoir pris deux bières et quatre gins doubles. "Je suis parti pour me "dégasser", a-t-il dit au tribunal. J'avais une peine d'amour et je ne voulais rien savoir de personne ni de la police". Il a admis qu'il savait que la police le poursuivait après avoir brûlé trois feux rouges.

Le Dr Serge Champoux, qui a reçu Bouchard à l'urgence, au Centre hospitalier de Jonquière, a dit qu'une balle avait traversé de part en part son épaule mais qu'aucun tissu et aucun nerf n'avaient été touchés et que l'os n'avait pas été atteint.

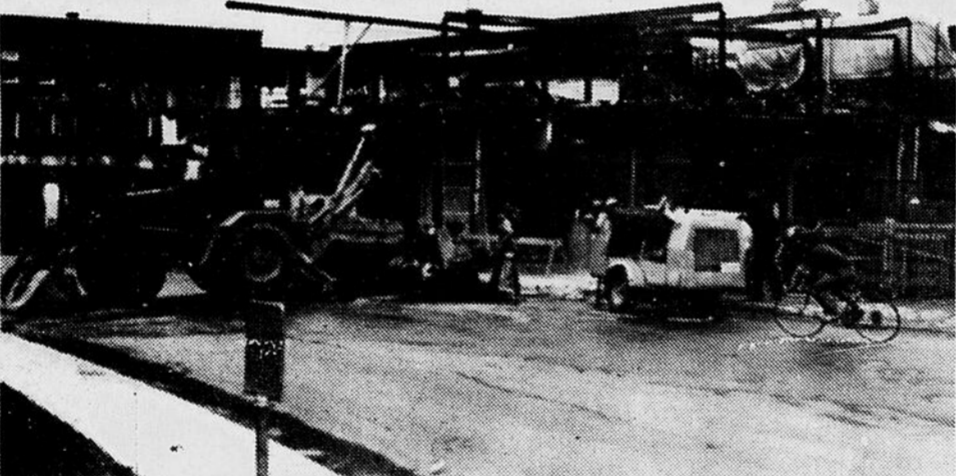
Le constable Bertrand Emond, pour sa part, a été plus d'une heure et demie dans la boîte au témoin. Son témoignage qui en a surpris plus d'un, a exaspéré le tribunal. Il ne s'est pas rendu compte que son collègue Norbert Lessard a tiré sur le suspect comme il ne se rappelait pas que M. Lessard avait contacté le poste de police pour demander de l'aide. Plus tard, il s'est souvenu de ce point.

Egalement, le constable Emond n'a pu expliquer pourquoi il n'avait pas pris le numéro de plaque d'immatriculation pendant que le constable Lessard a pu facilement expliquer qu'il avait pu prendre les deux premiers numéros, pendant la course d'un quart de mille, en raison de la noirceur et de la façon dont s'est déroulée la chasse à l'homme.

Me André Fillion, après un contre-interrogatoire avec le constable Emond, s'est assis, disant à la cour, qu'il se refusait d'aller plus loin devant l'incohérence des réponses du témoin.

Le juge Jean Drouin, qui était accompagné du commissaire Aimé Raic, a déclaré, à la fin des audiences, qu'il ferait ses recommandations d'ici quelques semaines.

Me Pierre Tremblay représentait le constable Norbert Lessard, pour le Syndicat des policiers pendant que Me Gaëtan Lemoyne était le procureur de la Commission de police. Me Jean-Baptiste Gauthier agissait comme représentant de la Ville de Jonquière, à titre d'observateur.



## Le déblaiement va bon train à Alma

**ALMA** — La remise en ordre va bon train sur la rue Saint-Joseph à Alma, à l'endroit où mardi un incendie désastreux a complètement démoli deux bâtisses, et endommagé lourdement une troisième. Même s'il faut attendre que les formalités d'assurance et d'enquête soient terminées, on a tout de même nettoyé ce qui encombrait la voie publique, avant d'entreprendre les travaux de reconstruction.

Les employés municipaux s'affairaient dans l'après-midi d'hier à mettre de l'ordre dans l'équipement municipal qui se trouve à cet endroit, tandis que les camions à incendie, y compris le camion-échelle, étaient retournés à la caserne pour y subir sans doute un bon ménage.

Heureusement, se disait-on hier à Alma, personne n'a été blessé dans cet incendie, sauf évidemment ce policier-pompier qui a dû recevoir les premiers soins à l'hôpital pour de légères brûlures aux yeux, dues à la fumée. Quant aux commerces qui ont été détruits, on attend de voir comment les propriétaires vont réagir, une fois les moments intenses passés.

Du côté de la rue Sacré-Coeur, des équipes spéciales étaient à l'oeuvre hier pour nettoyer les commerces qui ont subi des dommages par l'eau et la fumée, la pharmacie, le magasin de meubles, notamment.

Enfin, Alma se remet relativement bien de ce sinistre qui, tout en ralentissant la vie commerciale et en coûtant très cher, n'en demeure pas moins un accident sans dommages physiques, personne n'ayant été blessé.

## Débrayage des soixante téléphonistes de Bell

par Gilles Paradis

**CHICOUTIMI** — Les quelque 60 téléphonistes de la compagnie Bell Canada, à Chicoutimi, ont suivi le geste de leurs collègues de Montréal et d'autres villes du Québec, hier, débrayant dans un geste de protestation contre l'acceptation par l'exécutif de leur syndicat national des propositions patronales.

Dependant, les téléphonistes de Bell Canada, à Alma étaient au travail, hier, alors qu'elles ont accepté le contrat offert par la compagnie. A Chicoutimi, c'est dans une proportion de 85 pour cent que les téléphonistes ont rejeté les offres patronales.

La police de Chicoutimi a dû intervenir en quatre occasions, hier, pour faire entrer à l'intérieur de l'édifice de la rue Bégin, le personnel-cadre. Neuf téléphonistes étaient aussi à l'intérieur. Cependant, des employés venant de l'extérieur n'ont pu passer les lignes de piquetage.

Le service téléphonique local n'a pas été tellement perturbé par cette grève mais en ce qui regarde les appels interurbains, les usagers ont connu certains problèmes.

Les grévistes attendent avec anxiété le décompte du scrutin tenu au Québec et en Ontario en ce qui regarde les propositions patronales. Ces propositions devraient être connues vendredi. En cas d'acceptation, les 60 téléphonistes de Chicoutimi rentreront au travail.

## L'enquête se poursuit

**CHICOUTIMI** — Les policiers Normand Vien et Victor Judd du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Montréal sont à nouveau, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en rapport avec le meurtre de Mlle Jocelyne Houle, qui a été tuée il y a un mois, à Montréal, au moment où elle participait à un cours de perfectionnement à l'Institut de cardiologie.

**SANG DONNÉ: VIE SAUVÉE**

**LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

**LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE**  
316, avenue Labrecque  
Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston YACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 683-7823

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbaine

Abonnement et service à domicile: 545-4894

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et de la CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3215)

**LE QUOTIDIEN**

**TARIF D'ABONNEMENT**

Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1.10 par semaine

Prix dans les dépôts: \$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:

Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord: 6 mois: \$35.00 1 an: \$65.00

Autres régions au Canada: 6 mois: \$45.00 1 an: \$80.00

Pays étrangers: 6 mois: \$65.00 1 an: \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

**9 pêcheurs secourus**

**CHUTE-DES-PASSES** — Un hélicoptère de Valcartier a réussi hier soir à récupérer les 9 pêcheurs prisonniers sur la rivière Manouan depuis trois jours.

En effet, il était impossible pour les excursionnistes de sortir du bois puisque le pont reliant la terre ferme a été emporté par les eaux.

**COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)**

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.

110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717  
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A. synd. GABRIEL LAPOINTE C.G.A.  
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. synd. PIERRE POLIQUIN C.G.A.  
SERGE PELLETIER C.G.A. DENIS GRENIER C.G.A.

**LES CHEMINÉES YVON DUMAIS INC.**

GROS & DÉTAIL

distributeur exclusif au Canada des cheminées françaises René Brisach

**BIENTOT A PLACE DU ROYAUME**

**la chaumière inc.**

YVON DUMAIS Président Tél.: (418) 543-9065  
TÉL.: 549-7744

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte et Associés, c.a.

Comptables Agréés

ROBERVAL — LA MALBAIE — LA BAIE — ST-FELICIE

**BUREAU PRINCIPAL:** 110, Racine est, Chicoutimi  
G7H 1R2 — Téléphone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, c.a. Gilles Turcotte, c.a.  
Pierre Legault, c.a. Yvon Carrier, c.a.  
Egide Dallaire, c.a. Camil Bergeron, c.a.  
André Gauthier, c.a. Denis Boivin, c.a.  
Charles Tremblay, c.a. Roger Boivin, c.a.  
Julien Lémieux, c.a. m.b. Normand Gosselin, c.a.  
Rosaire Boivin, c.a. Luc Simard, c.a.

Roger Launault, C.A.

Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Félicien, St-Prime.  
Aucun frais au demandeur. Zéro: 12170.

**GAGNEZ**

une Dodge **ASPEN 1977**

2 portes, coupé, toit de vinyle, gros caps de roues, 6 cylindres automatique, servodirection, freins à disques, pneus flanc blanc, radio.

**\$300. LE QUOTIDIEN**

D'ESSENCE

**ALLEZ CHERCHER VOS COUPONS CHEZ**

**Bédard DODGE CHRYSLER LTÉE CHICOUTIMI**

Réclamez votre billet de participation avec chaque achat à...

**place du royaume**

# Le comité du transport en commun veut dénoncer l'entente qui le lie à Transport Régional

par Claude Fortin

**CHICOUTIMI** — Le Comité intermunicipal sur le transport en commun a retardé de quelques heures son verdict, en regard d'une possible dénonciation de l'entente qui le lie à Transport régional. La réunion d'hier soir a cependant permis à ses membres d'apprendre que l'administration du service de transport en commun coûte plus cher dans le Haut-Saguenay que partout au Québec.

Les gens du ministère des Transport, comme on l'a appris, ont mis au rancart pas moins de treize vé-

hicules de Transport régional, alléguant que les autobus visés n'étaient pas en état de remplir adéquatement leur fonction. Par suite de cette mesure, et en attendant qu'on ait effectué les réparations nécessaires, un seul autobus assure le service à Chicoutimi.

Au cours de la réunion du conseil de ville de Jonquière, lundi, le président du Comité intermunicipal sur le Transport en commun, le conseiller Yvon Dubé, s'était élevé contre cette situation, indiquant que l'organisme qu'il préside étudierait la pertinence d'une dénonciation de l'entente qui lie les mu-

nicipalités du Haut-Saguenay à Transport régional.

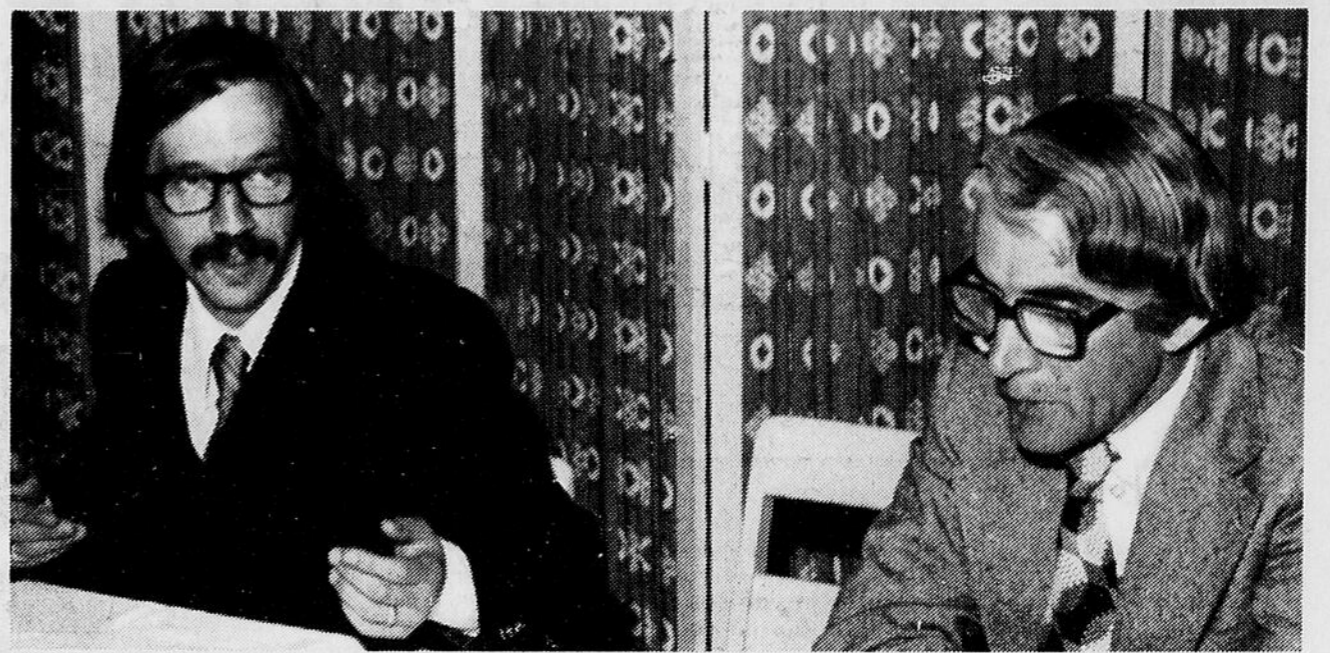
Il a en outre accusé le propriétaire de l'entreprise, M. Fernand Buteau, d'être plus intéressé à améliorer ses propriétés immobilières qu'à réparer ses véhicules.

Le conseil de ville de Jonquière a d'ailleurs accepté une résolution demandant au gouvernement d'adopter au plus vite sa loi sur le transport en commun.

Hier, le manque d'information a empêché le comité de prendre sa décision. Il doit le faire ce soir ou demain matin.

Par ailleurs, M. Dubé a indiqué qu'une étude gouvernementale a révélé que l'administration du transport en commun coûtait plus cher dans le Haut-Saguenay que partout ailleurs, au Québec. C'est le représentant du ministère des Transport chargé du dossier du Haut-Saguenay, M. Gilles Arès, qui a porté le document à la connaissance du Comité intermunicipal.

Il ne sera pas possible d'en connaître les détails avant que le comité ait rendu sa décision relative à l'entente qui le lie à Transport régional.



**CONGRES DU MNO** — Le président du Mouvement national des Québécois, M. Alain Généreux, donnait, hier, à Chicoutimi, quelques précisions en regard de la tenue du prochain congrès de l'organisme, qui aura lieu dans

cette ville, au début du mois de juin. Le secrétaire général de la SNQ régionale, M. Georges Perron, apparaît à ses côtés.

Selon la loi 98 amendée

## Chicoutimi libre de déterminer le nombre des membres de son conseil

par Laval Gagnon

**CHICOUTIMI** — Le conseil municipal de Chicoutimi, devra, d'ici le premier juillet, déterminer le nombre de conseillers et la délimitation des quartiers de la ville en vue de l'élection générale de novembre prochain.

Telle est l'exigence qu'on retrouve dans le projet de loi numéro 7, "concernant les villes de Jonquière et Chicoutimi", projet de loi qui, on le sait, vise à modifier la désormais célèbre loi 98.

Le projet de loi qui vient d'être déposé en première lecture à l'Assemblée nationale, indique en effet, après avoir décrété en novembre la tenue des prochaines élections générales à Chicoutimi, que le nouveau conseil se composera "d'un maire et du nombre de conseillers déterminé par règlement du conseil", avant le premier juillet 1977.

Le gouvernement souhaite dans son projet de loi que le conseil, divise le territoire de la municipalité "en autant de quartiers qu'il y a de charges de conseillers à pourvoir", quartiers qui doivent toutefois "être relativement égaux en population, en tenant compte de l'aspect rural du territoire".

### Consultation

Au préalable, cependant, la délimitation territoriale et le nombre de conseillers doivent être appuyés sur "une consultation des résidents de la municipalité au cours de quatre assemblées publiques d'une durée d'au moins deux heures, chacune dans autant de parties distinctes de la municipalité".

L'administration municipale devra donner un avis public cinq jours avant la tenue de chacune de ses assemblées, en mentionnant la date, l'heure et l'objet de l'assemblée.

La décision du conseil, après cette consultation, devra recevoir l'assentiment du ministre, avant sa mise en vigueur, et ce "avec ou sans modification", indique le projet de loi.

Si, d'ici le premier juillet, le conseil municipal ne remplit pas les exigences stipulées, "le ministre des Affaires municipales peut déterminer lui-même le nombre de conseillers, ou s'il y a lieu, effectuer la division en quartiers".

### Conseil métropolitain

Par ailleurs, le projet de loi confirme ce qui avait déjà été annoncé au chapitre de la fusion éventuelle de Jonquière et Chicoutimi, soit la tenue d'un référendum en mai 1979, référendum où pourront se prononcer les propriétaires et locataires des deux villes.

"Dans les trois mois qui suivent la tenue de la consultation, indique-t-on dans le projet de loi, le ministre des Affaires municipales peut décréter la fusion des municipalités mentionnées (...)."

D'autre part, cette fusion, effective à compter du premier janvier 1981, donnerait naissance à "Ville de Saguenay", nom que le gouvernement n'a pas jugé bon de modifier.

Par ailleurs, la représentation des maires du village et de la paroisse de Laterrière, au conseil métropolitain pourrait être compromise, puisque le projet de loi modifie l'appellation spécifique de ces deux représentants par les termes "deux membres".

Si enfin le regroupement de Jonquière et Chicoutimi se concrétise, la représentation au conseil métropolitain sera à compter du premier janvier 1981, la suivante: le maire et six conseillers de Ville de Saguenay, le maire et deux conseillers de Ville de La Baie, de deux membres dont la nature reste indéterminée, et du préfet de comté.

Les 3, 4 et 5 juin

## Le MNQ tiendra d'importantes assises générales à Chicoutimi

par Claude Fortin

**CHICOUTIMI** — C'est à Chicoutimi que le MNQ déterminera les grandes lignes de sa politique d'intervention en vue du référendum sur l'indépendance. Le congrès du Mouvement national des Québécois, prévu pour les 3, 4 et 5 juin prochain, servira de tribune aux discussions en ce sens.

Le président de l'organisme, M. Alain Généreux, a donné ces précisions hier, au cours d'une conférence de presse.

La volonté de faire sentir davantage la présence du MNQ à l'extérieur de la métropole et l'année du vingt-cinquième anniversaire de la SNQ du Saguenay-Lac-St-Jean ont incité le mouvement à choisir Chicoutimi pour la tenue de son trente et unième congrès annuel.

Hier, M. Généreux a indiqué que c'est l'accession récente au pouvoir d'un gouvernement péquiste qui oblige le MNQ à réviser sa stratégie d'intervention en regard de l'indépendance.

On ne songe pas à l'établissement d'une action commune avec le Parti québécois. On semble cependant considérer très sérieusement l'hypothèse d'une coordination du travail des deux niveaux d'intervention. Le MNQ veut tenter une

certaine dépolitisation du débat de l'indépendance en tentant d'amener les indécis à adopter la voie qu'il propose. Il faut, selon M. Généreux, arriver à dissocier l'allégeance politique de l'option constitutionnelle.

Au congrès, tenu sous le thème "Au seuil d'une ère nouvelle", quatre ateliers tenteront de cerner les actions possibles du MNQ, en vue du référendum sur l'indépendance. Chacun d'eux cherchera les arguments susceptibles de favoriser le "oui libérateur". Les domaines social, économique, culturel et politique figureront au tableau.

Plusieurs personnalités importantes, dont le premier ministre René Lévesque, viendront exposer le point de vue du gouvernement sur le sujet auquel s'intéresseront les congressistes.

Les ministres Camille Laurin et Bernard Landry, de même que les députés Guy Chevrette et Gilbert Paquette, compléteront le groupe de parlementaires.

Le congrès du début de juin sera par ailleurs l'occasion, pour le Mouvement national des Québécois, de remettre une médaille de bronze à M. Georges-Henri Fortin, d'Alma. L'organisme remet cette distinction à des gens qui se sont particulièrement distin-

gués par le travail qu'ils ont accompli pour la cause nationale.

M. Fortin est un ancien président de la SNQ régionale et du Mouvement national des Québécois.

### La fête nationale

Les gens de la SNQ et du MNQ, présents à la conférence de presse d'hier, se sont montrés fort avares de commentaires au sujet de l'organisation des prochaines fêtes nationales.

On sait que cette année, on a décidé de favoriser la décentralisation de ces fêtes. Ainsi, chaque région bénéficiera-t-elle d'un budget d'organisation, pris à même le budget global

consenti par le gouvernement du Québec.

L'an dernier, au Saguenay-Lac-St-Jean, la Saint-Jean avait coûté quelque \$26,000. La SNQ régionale en avait financé l'organisation par l'institution d'une loterie régionale.

Cette année, on ne connaît par le montant dont bénéficiera la région. Un certain nombre d'indices permettent cependant de croire qu'il ne serait pas irréaliste de songer à un budget d'une quarantaine de milliers de dollars, pour l'organisation des fêtes.

Une conférence de presse, donnée aujourd'hui à Montréal, doit permettre d'en apprendre davantage sur le sujet.



**CONSEIL CONSULTATIF DE LA SITUATION DE LA FEMME** — L'ouverture de l'exposition itinérante du CCSF était marquée par une conférence de presse, hier,

à Jonquière, à Place Centre-Ville. Madame Yvette Rousseau, présidente du conseil, était présente. L'exposition durera jusqu'au 28 mai.

## Exposition itinérante sur la situation de la femme

par Christiane Laforge

**JONQUIÈRE** — Informer la population sur les buts du Conseil consultatif de la situation de la femme, sensibiliser monsieur et madame tout le monde aux actions du Conseil, sont les principaux objectifs de l'exposition itinérante du Conseil à travers la province.

Débutant hier matin, cette exposition tenue à Place Centre Ville de Jonquière, jusqu'au 28 mai, permettra à la population de rencontrer la présidente du Conseil, Madame Yvette Rousseau, quelques représentantes d'organismes gouvernementaux et féminins. Une abondante documentation est fournie aux intéressés sur la situation de la femme, l'existence du Conseil, le marché du travail, la politique, les lois sociales.

Même si, selon Mme Rousseau, les choses acquises par le Conseil depuis sa création ne sont pas les revendications les plus importantes, la démarche n'est pas vaine et sur les 122 recommandations faites par le Conseil, 53 ont été retenues, et une bonne partie de celles qui restent sont actuellement en étude.

La priorité demeure sans doute la Commission des droits de la personne.

Sous le thème, "C'est à toi de choisir", l'exposition se présente sous forme de kiosques animés par des membres du Conseil. Rencontres avec les organismes, conférence, complètent le programme qu'agrémentent la présence de divers artistes invités.

Aujourd'hui (après-midi), ce sera l'animation de Jocelyne et Vivianne Lévesque, du C.M.C. et du C.A.C. Aussi à 14 heures une rencontre avec les groupes ethniques animée par Claire Frève se tiendra au Club de la direction à Arvida. Mme Frève est présidente régionale de la Fédération des femmes du Québec et vice-présidente provinciale.

A 19 heures, rencontre avec Madeleine Dubuc qui fera un exposé sur les activités du Conseil et répondra aux questions posées.



La présidente Yvette Rousseau

## Reprise des négociations chez Abitibi-Price

par Gilles Paradis

**JONQUIÈRE** — La rencontre entre les négociateurs d'Abitibi-Price et ceux des trois usines de Jonquière, de Kénogami et d'Arvida s'est déroulée de façon normale, hier après-midi, après le vote de mardi, et le mot d'ordre est revenu. C'est la loi du silence.

Dans le monde syndical, cela signifie que l'on a négocié de façon positive et devant la presse, la partie syndicale a respecté le mot d'ordre en disant: "C'est dans le normal."

Un porte-parole syndical a avoué que la rencontre a eu lieu en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Antoine Hubert, et qu'une rencontre est prévue pour demain, 10h00.

Les quelque 1,800 syndiqués des trois usines de Price, dans la région,

contrairement à ce que l'on aurait pu croire, sont optimistes devant le résultat des négociations, considérant que la Compagnie Abitibi-Price doit tenir compte du mécontentement de la moitié de ses effectifs. "Un autre vote peut être facilement pris, a dit un chef syndical. Il ne faudrait pas un geste de plus pour que la vapeur soit renversée. La compagnie le sait, et elle table sur le fait que les travailleurs ne veulent pas la grève. Malgré ce fait, le pourcentage de refus de débrayer le 1er juin est si faible, que la compagnie se doit de négocier sérieusement sinon les gars vont décider de débrayer et ce sera sérieux."

Du côté de Price, impossible d'avoir quelque commentaire que ce soit, ni sur le résultat du vote de mardi, ni sur le résultat de la séance de négociation.

### BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD ET GAUTHIER

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD, ME CLAUDE LAROUCHE, ME RAYNALD BRASSARD, ME LAVAL GAUTHIER

EDIFICE PLACE AUTOGARE, 393 EST, RACINE, SUITE 305, CHICOUTIMI — 545-4580

## VENTE Fin De Mois

- 75 PONTIAC GRAND VILLE**  
radial, peinture neuve. **\$4,200**
- 74 RIVIERA**  
jaune, telle quelle. **\$2,495**
- 73 CADILLAC DE VILLE**  
4 portes, peinture neuve, pneus neufs. **\$2,995**
- 74 RIVIERA**  
bourgogne. **\$3,795**
- 74 CHRYSLER**  
4 portes, Newport, toit de vinyle. **\$2,095**
- 74 LE SABRE**  
H.T., 2 portes, T.V., mags. **\$2,500**
- 76 PONTIAC**  
peinture neuve et radial. **\$3,900**
- 75 PONTIAC LAURENTIAN**  
telle quelle, 4 portes. **\$2,590**
- 73 CHEVROLET IMPALA**  
air climatisé. **\$1,225**
- 74 BUICK LE SABRE**  
air climatisé, telle quelle. **\$2,000**
- 72 MERCURY METEOR** **\$525**
- 74 ASTRE**  
jaune orange. **\$977**
- 76 CAMION FORD, MODELE 250**  
Club Cab, S.F., S.D., radio, automatique. **\$4,990**
- 74 CHEVROLET CHEYENNE**  
1/2 tonne, V-8, automatique. **\$3,490**

**BOUCHARD LAROUCHE**  
450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431  
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Le Sommet économique!!!

## On se parle en pleine face au sommet de Pointe-au-Pic

Le Sommet économique, qui se termine aujourd'hui au majestueux Manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic, aura eu au moins le mérite d'inciter, chefs syndicaux et dirigeants politiques de se parler en pleine face.

Evidemment, les défenseurs des intérêts très divergeants de la société économique du Québec ne se sont pas compris, mais ils ont au moins dû entendre — pour la première fois chez quelques-uns — les opinions de ses interlocuteurs ou de ses adversaires.

Un élément qui s'avère finalement fort positif dans la formation d'un climat favorable aux échanges, c'est le coup d'envoi du premier ministre René Lévesque.

Même les plus sévères revendicateurs et les observateurs les plus sceptiques admettaient, hier, la qualité du discours inaugural. "C'est son meilleur discours", me fit observer un participant.

Le premier ministre a fait appel à la fierté collective des travailleurs québécois en rappelant l'expression des ancêtres: "... la belle ouvrage..." et il se montra lucide et même incisif à l'endroit du monde patronal comme des perpétuels contestataires.

M. Lévesque visait sans doute la go-gauche lorsqu'il dirigea cette phrase lapidaire en direction des "naufreurs", cette espèce universelle de termites qui rongent partout de leur mieux les fondements de la société, afin de la faire tomber pour en inventer une autre qui sera bien pire...

Plus loin, le premier ministre réservait un reproche sévère aux grands patrons du Québec en déplorant "les nombreux coins de l'économie où la santé et la sécurité physique des travailleurs peuvent être exposées". Le bi-

lan lui paraît catastrophique: "Quelque 1,700 ouvriers sont morts au travail depuis sept ans. Environ 700,000 ont subi des accidents qui, trop souvent, les ont éclopés pour la vie. Du côté des maladies industrielles, la situation n'est pas plus rose. Une constatation publiée l'an dernier, et que j'avais pour ma part trouvée sidérante, nous apprenait que ces accidents et ces maladies nous coûtaient régulièrement plus de journées perdues que tous les conflits et toutes les grèves qui prennent autrement plus de place dans les manchettes..."

J'ai donc cerné trois préoccupations majeures chez les représentants syndicaux:

1- La préservation de la santé contre les accidents de travail et les maladies industrielles.

2- La sécurité d'emploi.

3- La résistance du patronat à la syndicalisation.

Sur ce dernier point, le président de la plus puissante centrale syndicale, la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec), Louis Laberge, me confiait: "... Les patrons nous tolèrent, mais ne nous acceptent pas..." Dans le secteur privé, donc les dirigeants syndicaux accusent carrément les maîtres de l'industrie et des services à résister à la syndicalisation de leurs employés.

Sur le plan de la sécurité d'emploi, de la lutte au chômage, les patrons que j'ai interrogés, hier, entre deux séances, se défendent bien de vouloir pratiquer un blocus économique pour étouffer le Parti québécois et les puissances syndicales.

"Regardez la conjoncture économique mondiale. La reprise ne nous a pas encore touchés", ont notamment fait observer ces grands patrons, Paul

Desmarais, président de Power Corporation (propriétaire de Consolidated-Bathurst de Port-Alfred, de La Presse et de plusieurs entreprises), Roger Philipps, président de SECAL (Société d'électrolyse et chimie d'Alcan), et le vice-président et directeur exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec, Jean-Paul Létourneau. "Il faut quand même reconnaître qu'en dépit d'une baisse de 11%, la construction au Québec demeure la plus active au pays", me signalait le président Létourneau. (Encore faut-il ajouter que c'est à cause du gouvernement — les travaux de la Baie James — et non d'initiatives du secteur privé).

Monsieur Létourneau m'a indiqué une facette plus authentique de la réalité quand il a fait allusion plus tard à l'incertitude que laisse planer le futur référendum sur l'indépendance politique du Québec. "Comment voulez-vous que les entreprises investissent quand elles ne savent pas si ses marchés se limiteront au Québec ou pourront toujours avoir accès à l'ensemble canadien?..."

Quant à la préservation de la santé, plusieurs dirigeants d'entreprises paraissent bien disposés à corriger la situation. M. Philipps de l'Alcan, notamment, a profité de la circonstance pour préciser que son entreprise avait consacré depuis 1974, de \$30 à \$50 millions par année pour améliorer les conditions de travail de ses employés et mieux respecter leur santé. "Nous sommes favorables évidemment à une législation en ce sens."

J'ai rencontré plusieurs représentants de notre région à ce Sommet, notamment Jacques Gagnon, président de la Fédération des caisses d'épargne économique du Québec, Maurice Pa-

radis, l'ancien maire d'Alma, président du Conseil général de l'Industrie, Paul-Emile Doré, président de la Fédération des caisses d'établissement, Maurice Cardinal, directeur général de l'hôpital de Chicoutimi, et président de l'Association des hôpitaux du Québec, et Xavier Fortin, premier vice-président de l'UPA (Union des producteurs agricoles).

Mais j'ai observé deux absences: le ministre Marc-André Bédard et le président Jean Halley, de la FSSA (Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium). Le premier ministre m'a répondu: "Marc-André était plus précieux en Chambre qu'au Sommet où nous sommes déjà neuf." Quant à l'absence de la FSSA, il s'en excuse: "... Nous avons malheureusement dû renoncer à la présence des syndicats indépendants."

La voix du gros bon sens m'est finalement venue d'un bon terrien, le président Paul Couture de l'UPA: "... Tout le monde constatera finalement que s'il existe des patrons, c'est parce qu'il y a des employés et des entreprises. Il s'agit maintenant pour chacun d'être conscient des liens d'interdépendance. Mais tout le monde, à ce premier Sommet, paraît beaucoup trop sur la défensive pour échanger positivement avec les autres secteurs de la société."

Bertrand TREMBLAY

## OPINION DES AUTRES

## Radio-Canada vous parle du peteux

Le 22 mars dernier, à Le 60, Radio-Canada nous a déniaisés une fois de plus. On nous a parlé du peteux. Du peteux à l'école.

L'appareil régulier était en place: statistiques sur les relations pré-maritales (complètes, précisait-on); maquettes de vagin en plastique; sexologue débraillé; adolescents hilares comme des crocodiles, et les rengaines sur la grande noirceur d'avant les sexologues, en comparaison avec la limpidité mécanique de l'époque actuelle. J'oubliais le prêtre de service, Roger Marquis, qui pousse l'affaire depuis 7 ans, nombre sacré s'il en est.

La sexualité humaine est un mystère. Oui, c'est un mystère; ce n'est pas un problème technique dont la solution serait technique. La sexualité est une dimension de tout l'homme; elle ne se réduit pas à ce "drôle de petit sens", comme disait Sartre. Et encore, il parlait pour lui.

La bêtise, en la matière, c'est de croire ou de laisser croire, qu'il suffit d'isoler les organes, d'en expliquer la situation, les dimensions et les parades pour amener un être humain à comprendre et à assumer cette dimension de tout son être que constitue la sexualité.

L'imposture, en la matière, c'est de choisir une vingtaine d'adolescents et d'adolescentes et de les amener à exprimer des jugements énormes sur des questions dont on ne sait toujours presque rien au terme d'une vie. Car les questions sont pré-structurantes et bien davantage encore le cadre d'une émission de télévision. C'est ainsi qu'après avoir dit, scientifiquement, que 50% des jeunes de secondaire V avaient des relations sexuelles complètes, on demande à une adolescente ce qu'il en est, d'après elle.

Elle répond qu'il y en a beaucoup, se hâtant d'ajouter: "mais pas moi".

On demande ensuite à un adolescent si les parents comprennent quelque chose à quelque chose. Il répond, évidemment, que les parents sont fourrés, se hâtant d'ajouter: "mais pas les miens". A ce compte-là, 100% des adolescentes sont vierges et 100% des jeunes gens sont plutôt contents de leurs parents. Je va vous en faire des statistiques, moi.

On en arrive au péché. "Y a t'y encore du péché, là-dedans?" demandé à peu près l'interviewer. Il

parlait à peu près, de toute façon. Gros rire, comme on pense bien.

Que ce rire est léger ou malheureux! Je ne sais. Mais la question est grave. Certes, la morale catholique a longtemps été confisquée par le sexe. C'était, en tout cas, au nom d'une très haute idée de la personne et de l'amour. Idée trop haute et trop lourde, sans doute, mais qui assurait la vie et probablement autant de bonheur que les sexologues n'arriveront jamais à le faire.

Car, à se débarrasser du péché, au sens où l'entend l'Eglise, on se retrouve très vite avec un autre code, autrement sévère et autrement féroc. Le Russe moyen, le Chinois moyen, le Chilien moyen, l'Ougandais moyen (et je pourrais aligner l'ONU, à cinq ou six pays près) ne peuvent plus pécher contre Dieu; il n'y en a plus. Mais gare au gouvernement. Si tu parles, tu pêches mortellement; si tu te tais, tu pêches mortellement; si tu n'applaudis pas assez longtemps, tu pêches mortellement. Si tu ne souris pas, tu pêches mortellement.

Et il y a pis: si tu as applaudi un gars maintenant dégoûté, on a ta photo, et tu as péché rétroactivement et non moins mortellement. Et on t'a vu sourire, il y a dix ans, voici la photo. Dommage! Et que faisiez-vous en octobre 70? — Je n'étais pas né — Parfait, mais ton père, on sait ce qu'il a fait. Dommage.

Il n'y a plus de péché contre Dieu. Tant mieux. Pas trop vite. Voici, en échange, une liste provisoire de péchés contre le gouvernement. Serrez-vous les fesses.

Les vieux péchés, ils relevaient, comme on disait, du for interne. Maintenant, on a pris l'homme, on l'a reviré comme une paire de gants et tout l'intérieur est dehors. La police fait office de conscience, avec tables d'écoute, propagande, camps de redressement, fiches innombrables.

Je m'énerve. On n'en est pas là, au Québec. Bien sûr que non. On n'a pas d'armée. Je dis quand même qu'une société n'a pas le droit de rire de ses valeurs sous peine de perdre ses assises et sa légitimité.

Je dis qu'on n'a pas le droit de faire rire les adolescents au sujet de ce genre de question. Je dis bien: les faire rire. Car ils n'ont pas si envie de rire que ça, quand on leur parle comme du monde.

On ne gagne rien à s'aboter "scientifiquement" les valeurs d'une société. C'est, en tout cas, ce que pensent quelques habitants d'un tout petit pays, vers le sud.

On a supprimé toute forme de référence à Dieu à l'Assemblée Nationale. Mais Carter, président d'une république de bananes, cite la Bible dans son discours inaugural. Et je lis, dans The New Republic, le passage qui suit. The New Republic est une revue plutôt de gauche, soit dit en passant. Je cite en anglais, je suis assez vieux pour ça:

"It can never be in the interest of the United States to treat values and convictions, national traditions and heritage as rhetorical illusions. When the basic direction of a country clashes with the values derived from its history — consistently and over a long period of time — the individual citizen loses his connection with the purpose of American Society.

The character of the nation itself is modified by its acts. And that is just what has been happening to America. Joseph Kennedy once advised his children, "When in doubt, do right" — a bit of folk wisdom which recognizes that the man or nation without moral values is also without purpose or direction, doomed to scurry from one ambiguous crisis to another, frantically trying to subdue the diverse symptoms of a large and continually encroaching disorder."

P.S. Dans le dernier numéro de Perspectives, j'écrivais: le propre de l'élite, c'est de se donner des devoirs supplémentaires. Une erreur d'impression me fait dire que le propre des élites, c'est de donner des devoirs supplémentaires.

Faut-il faire la psychanalyse de cette erreur? Y voir, justement, l'effet d'un préjugé contemporain contre le terme élite? Le fait que penser "élite", c'est penser "exploiteur"? Je disais tout le contraire: l'élite se donne des devoirs; elle n'en impose pas. L'élite est élite, parce qu'elle assure des services éminents. De ce fait, elle acquiert des privilèges. Par ailleurs, une forme de fatalité veut que les élites successives finissent par déchoir, car les privilèges ne survivent pas longtemps aux services qui les ont fondés.

Jean-Paul Desbiens, "La Revue Scolaire"

## VICTOIRE LIBÉRALE



CE QUI PROUVE BIEN QUE LES QUÉBÉCOIS SONT CONSERVATEURS

## OPINION DU LECTEUR

## Gare aux faux dieux!

Notre peuple compte, plus que jamais, un nombre considérable d'idolâtres préposés à notre culte. Les plus notables ne sont-elles pas: "Le dieu du modernisme, le dieu de la médecine et le dieu de la science? dont chacun se discute le trône. Arrêtons-nous à ce dernier cité, qui, par son intervention engendre de si lourdes et de si malheureuses conséquences, en paralysant, ainsi, des énergies les plus pures.

Les adeptes de ce dieu ne font-ils pas penser aux "Précieuses ridicules", présentées dans les fables de Molière? Comme elles, celles-ci lèvent le nez sur les valeurs authentiques, pour courir à l'odeur d'un parfum de haut prix, qu'elles se sont procuré, afin de dissimuler la mauvaise odeur de transpiration qui se dégage de leur existence.

Qu'allons-nous faire en face d'une pareille perspective?... Allons-nous démissionner lâchement à la tâche?... Ho! Non! il ne faut pas! Armons-nous de courage et que se lèvent, sous l'étendard de Marie, de nouveaux combattants; car Dieu a besoin de nouvelles adeptes pour réveiller ces endormis dans la routine.

Si on n'y fait pas attention, les adeptes du dieu de la belle-lettre nous endotrineront, en nous laissant entendre que nous manquons de qualifications

pour livrer à nos frères ce dont nous avons appris à coût de si grands sacrifices et gravé en lettres de sang sur le parchemin de notre âme.

Ne croyez pas ces adeptes, Dieu seul est science: "Celui qui n'a pas souffert que sait-il?", disait sainte Thérèse; pour que la parole de Dieu soit fructueuse, il faut que celui qui l'annonce en vive. Autrement, elle est comme une balle de caoutchouc lancée à un mur et qui revient aussitôt.

Ces adeptes de la fausse science conseilleront de se livrer à la recherche, pour rendre son style plus littéraire, et durant ce temps, le monde se meurt de faim. Si un jour ces chercheurs se

décident à livrer le message, ce message pollué par le snobisme, pétri d'orgueil et ainsi dépourvu de son pouvoir salvateur, passera outre devant son destinataire.

Et pourtant, le jour est sur son déclin et nul ne sait s'il aura un lendemain; il faut se hâter à devenir ce que nous devons être: "Renaître de nouveau". A cette fin, pourquoi ne pas partager la société en groupe de cocons?

Jeanne Desbiens, 376 est, rue Price, Chicoutimi.

# L'UPA régionale tient absolument à un deuxième plan agro-forestier

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — L'obtention de l'assurance stabilisation des revenus, dans tous les secteurs d'activité agricoles, et la mise sur pied d'un second plan agro-forestier apparaissent toujours en tête de lice des préoccupations de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les propos qu'ont tenus hier matin, MM. Bertrand Tremblay et Jean-Marie Couët, ont permis de mettre ces éléments en exergue. Le président et le se-

crétaire général de l'UPA étaient les invités au Cercle de presse du Saguenay.

M. Tremblay a retenu l'attention du groupe, au chapitre des revenus agricoles, indiquant que la généralisation de l'assurance stabilisation des revenus assurerait aux agriculteurs un revenu annuel moyen d'environ \$14,000.

Actuellement, a-t-il indiqué, par suite de la politique laitière fédérale, les revenus des producteurs de lait accusent une réduction moyenne d'environ 15 p.c., par rapport à 1975-76. C'est

dire, en d'autres termes, que le producteur laitier touchera, cette année, un profit d'environ \$0.10 par 100 livres de lait, soit approximativement 1 p.c.

## Ententes-cadres

De son côté, le secrétaire général de l'UPA, M. Couët a de nouveau manifesté de l'inquiétude en regard de la conclusion prochaine des ententes entre Québec et Ottawa. Au domaine agricole, a-t-il indiqué, il y a lieu de croire qu'il y aura certaines mesures intéressantes

qui, malheureusement, ne s'inscriront probablement pas dans le cadre d'une planification régionale.

M. Tremblay a poursuivi dans le même sens en exprimant l'avis qu'il y aurait eu lieu d'établir un plan de développement agricole dans chacune des régions du Québec. Il a expliqué que les problèmes étaient différents d'une région à l'autre, et qu'un système de planification régionale permettrait de mieux équilibrer la production agricole québécoise.

D'après les informations que possède l'UPA, la prochaine entente-cadre touchant le secteur agricole contiendrait notamment un projet de réaménagement foncier, habituellement préliminaire à un plan de développement. Ce genre de programme permet une aide à ceux qui quittent la ferme, agrandissent, ou démantent.

On parle également de drainage sous-terrain, de réaménagement des sols et d'accentuation de l'effort d'aménagement des forêts privées.

En dépit des perspectives d'entente à caractère sectoriel, les dirigeants de l'UPA ont affirmé avoir reçu l'assurance du ministre Marc-André Bédard que celui-ci poursuivrait ses efforts en vue de l'obtention d'un second plan agro-forestier, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.



AVEC LA PRESSE — Le président de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Bertrand Tremblay, était hier l'invité au Cercle de presse du Saguenay. Le secrétaire général de l'organisme, M. Jean-Marie Couët, l'accompagnait.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Les banques blâmées de leur imprudence pour les fraudeurs

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Après la CECO qui n'a pas ménagé les institutions bancaires, le juge Guy Tremblay, de la Cour criminelle, a eu des paroles sévères, hier matin, contre les banques les accusant d'être plus larges dans le crédit pour les fraudeurs que pour les honnêtes gens.

Ce que je dis, nous pouvons le constater régulièrement devant les tribunaux, a-t-il ajouté.

Le président du tribunal venait de condamner un individu âgé de 40 ans à une amende de \$1,000 et il le soumettait à une ordonnance de probation de deux années après qu'il eut en sa possession pour \$4,000 d'obligations volées en 1971 à la maison de M. Lorenzo Deschênes.

Il faut dire que Me Louis-Charles Fournier a expliqué que les obligations avaient été remises en garantie à la Banque de Montréal et le gérant de Drummondville les avait acceptées et s'était engagé à ne pas échanger les coupons. Un jour le gérant fut muté et son successeur échangea les coupons d'obligations.

Quelques mois plus tard, la banque a informé la police qu'elle détenait en garantie les obligations volées à M. Lorenzo Deschênes.

Me Claude Gagnon, procureur-chef de la Couronne a réclamé une peine de prison contre le prévenu

mais comme ce dernier avait aujourd'hui une "business" et qu'il avait obtenu ses obligations en paiement d'une dette de jeu, le juge Tremblay fit bénéficier de la clémence.

## Remparts de la société

Me Claude Gauthier, procureur fédéral de la Justice a offert une bonne analyse, hier, de la situation des tribunaux face aux vendeurs de drogues.

Selon l'avocat: "Les tribunaux sont les remparts de la société et en même temps de la jeunesse devant l'inexistence des moyens de protection contre les victimes influençables des "pushers".

Il faut dire que le jeune homme, de La Baie, avait vendu à trois reprises des quantités d'un gramme de cannabis à des membres de la Sûreté du Québec.

Hier matin, lors de son plaidoyer de culpabilité, Me Louis-Charles Fournier a non seulement déposé une lettre d'un employeur mais également une lettre du détective Charles Ellefsen, affirmant que depuis plus d'une année on avait constaté que le jeune homme avait une conduite exemplaire.

Il faut dire que le prévenu n'avait aucun dossier judiciaire antérieur.

C'est pourquoi le juge Tremblay l'a condamné à une amende de \$400 et une ordonnance de probation de trois ans.

### Action en dommages contre un hôpital

CHICOUTIMI — Les Stationnements Clairs Inc., du 319, rue Richard, à Jonquière, viennent d'intenter une action en dommages-intérêts au montant de \$22,193 contre le Centre hospitalier de Jonquière.

En effet, le document judiciaire portant le numéro 150-05-000418 en 1977, rédigé par l'étude de Me Lucien Bouchard, de Chicoutimi, soutient que, par contrat signé le 16 mai 1976, le Centre hospitalier de Jonquière a confié à la demanderesse la direction et l'opération de ses terrains de stationnement situés aux alentours de son centre hospitalier pour une période de cinq ans à compter du premier juin 1976 jusqu'au premier juin 1981 et renouvelable automatiquement pour des périodes successives d'un an, à la seule condition que la demanderesse ait respecté les termes et les conditions de ce contrat.

Après la signature du contrat, le 2 août 1976, le Centre hospitalier adressait à la firme les Stationnements Clairs Inc. une lettre signalant qu'il valdrait mieux rescinder l'entente intervenue.

"Le 16 septembre 1976, en violation de tous les droits de la demanderesse, la défenderesse adressait à la demanderesse une lettre de même qu'une copie de résolution de son conseil d'administration par lesquelles elle exprimait son refus d'appliquer la convention de stationnement intervenue le 26 mai 1976."

"Cette lettre du 16 sep-

tembre alléguait la "non-validité" de la convention du 26 mai 1976, prétextant tout à coup que le directeur général de la défenderesse, M. Lucien Deschênes, n'aurait pas été autorisé à signer cette convention et que "son geste n'a pas été ratifié par le Centre hospitalier Jonquière."

Pour toutes ces raisons, de l'étude de Bouchard, Larouche, Brassard & Gauthier, réclame du Centre hospitalier au nom de ses clients des dommages-intérêts de \$22,193.

**SI TU AS UN SECONDAIRE Y ET SI...**

tu as bien réussi ton secondaire V ou des études supérieures et si tu as des qualités de chef, passe nous voir au centre de recrutement ou écris-nous (notre adresse se trouve dans les Pages jaunes)

Nous t'offrons:

- une carrière d'officier
- un excellent salaire en commandant, plus des avantages sociaux
- un minimum de 4 semaines de congé dès la première année
- en plus d'une vie d'action, avec des responsabilités de chef.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

SI LA VIE T'INTÉRESSE

## Incendiat

Jacques Thibeault du boulevard Saint-Anicet, à Ville de La Baie, a comparu, hier matin, pour répondre à l'incendie criminel de la Scierie Armand Tremblay & Fils où des dommages de \$100,000 ont été causés le 10 mai dernier.

Thibeault a été remis en liberté provisoire à la condition qu'il garde la paix et qu'il se rapporte une fois par mois au policier Charles Ellefsen, de Ville de La Baie.

Me Robert Côté, procureur de la Couronne, ne s'est pas objecté à la mise en liberté provisoire.

## Refus de mise en liberté

Ghislain Boisvert, de Saint-Léonard, qui a manqué à ses conditions de mise en liberté, devra attendre dorénavant ses procès à la prison de Chicoutimi.

En effet, hier matin, Me Robert Côté, procureur de la Couronne, a présenté une preuve établissant que Boisvert, à au moins six reprises, n'avait pas couché à sa demeure alors que la Cour l'avait obligé à ne pas y sortir entre 11 heures le soir et sept heures le matin.

Le juge Tremblay a remis les causes du prévenu au 14 juin et d'ici là, il demeurera en prison.

### Des élus qui jouent au directeur du personnel

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Lorsque les politiciens s'amuse à jouer au directeur du personnel, la pertinence de leurs interventions est souvent inversement proportionnelle au temps qu'ils consacrent à définir les modalités d'engagement d'un candidat.

Les élus siégeant au Conseil métropolitain en ont fait une démonstration assez probante hier, lors de leur assemblée régulière, en discutant des détails de l'entrée en service du coordonnateur du schéma d'aménagement du Haut-Saguenay, M. Claude Gagnon, un urbaniste, actuellement à l'emploi du gouvernement fédéral dans la région métropolitaine.

Engagé il y a quelques jours, M. Gagnon sera à l'emploi du Conseil métropolitain à compter du 15 juillet.

Hier, certains élus, le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, et le conseiller Jean-Claude Villeneuve en tête, se sont livrés à un véritable harcèlement sur des points d'ordre secondaire à l'engagement, notamment sur les allocations de déménagement et de dépenses de voyages de l'engagé, ainsi que sur la date où ce dernier doit se présenter à son poste.

Sous leur impulsion, et en dépit de quelques appels à plus de sérieux, du président du Conseil, le maire Francis Dufour, la salle se transforma très vite en "tribunal des avantages sociaux du coordonnateur", le manque de décorum épicé de piètre façon l'allure des débats.

Comme quoi les politiciens ont des raisons que les véritables directeurs du personnel ignorent...

### Secrétariat permanent conjoint à Roberval

par Jacques Girard

ROBERVAL — La Chambre de Commerce de Roberval présidée par M. F.X. Bouchard et le Cercle des Affaires dont le président est M. Louis Demers ont prôné une fusion des deux organismes et surtout la formation d'un secrétariat permanent lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée à l'Hotel de ville de Roberval, hier soir. Le nom de la Chambre de commerce demeurerait tandis que le Cercle deviendrait comité de promotion commerciale.

Dans son préambule, M. Bouchard a rappelé que la Chambre de Commerce, comme tous les organismes du milieu, désirent participer à l'essor économique du milieu. Cependant, toujours selon M. Bouchard, les efforts demeurent vains car la disponibilité et les moyens de réaliser les dossiers en chantiers manquent en cours de route. Devant une telle situation, des membres des divers organismes secondés par le commissaire industriel, M. Claude Godin, se sont réunis et en sont venus à la solution qu'un secrétariat permanent unissant les deux organismes permettrait de regrouper les énergies.

Précisons qu'à 95%, les membres de la Chambre et du Cercle sont les mêmes. Toujours selon le comité formé des membres appartenant à divers organismes, le secrétariat permanent pourrait "assumer la continuité dans les actions

proposées" et peut-être parler à la disparition éventuelle du commissariat industriel comme le laisse entendre la nouvelle politique du parti québécois.

Ainsi, dès l'automne prochain, le bureau de direction de la Chambre de Commerce et le bureau de direction du Cercle des Affaires mettraient sur pied ce secrétariat permanent afin de vivifier la vie économique du secteur de Roberval.

**SOYEZ BON SOYEZ GÉNÉREUX**

TRANSPORTS CANADA

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS REGION DU QUEBEC

### APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport de Mirabel, Québec.

**INSTALLATION DE POTEAUX DE PROTECTION AUX CENTRES D'AVITAILLEMENT A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, MIRABEL, P.Q.**

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au surintendant, Gestion du matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 15h00, heure avancée de l'est, le 15 juin 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, Québec, et à l'Association de la construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, Québec.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.-O. Dumas  
Administrateur régional du Québec  
Administration canadienne des Transports aériens

**Une mise au point s'impose avant les longs trajets au soleil.**

- Vérification scientifique de votre moteur
- Réglage et remplacement des bougies et des contacts
- Remplacement du condensateur
- Réglage de l'avance à l'allumage
- Remplacement de filtre à essence et ajustement du carburateur.

4 CYLINDRES 6 CYLINDRES 8 CYLINDRES

**\$27 \$35 \$45**

Prenez rendez-vous aujourd'hui même avec notre département de service.

**DUCHESNE AUTO**

450, Dequen, ALMA 662-3431

**SUPER VEDETTE**

En vente Du 26 au 28 mai

**Souliers sport "Charger" de**

Se comparent à 16.99

**PONY 9.94 LA PAIRE**

Une véritable épargne. Des souliers de grand confort pour adultes et garçons: empeigne en nylon bleu ou rouge, parure blanche, doublure à la grandeur, coussinage sous la langue, à l'encolure et à la fausse semelle; pointe de couleur en suède, semelle en caoutchouc profondément striée et durable. Point. adultes: 6½-12; garçons: 1-6. Venez tôt.

Achat spécial Quantités limitées Pas de partie remise

**Zellers**

**PLACE DU SAGUENAY BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI**

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

## RECEPTION DES IMMIGRANTS

Le Comité de réception des immigrants du Saguenay-Lac-Saint-Jean a le plaisir d'informer les immigrants de la région qu'il vient d'emménager au 247 est, Racine, Chicoutimi. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00, de 13h30 à 16h30, et en soirée sur rendez-vous seulement. Le comité peut vous aider à dénicher des interprètes, à établir des contacts, à trouver des logements, à obtenir des informations, etc... Pour renseignements, tél.: 543-3144.

## PARI POUR LA JOIE

Quelque 540 personnes de notre région participeront, samedi, à un grand pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré. Organisé pour tous les types d'handicapés et leurs amis, ce pèlerinage a été pris en charge pour notre diocèse par "Foi et lumière". Samedi, donc, de six points de départ différents, 13 autobus se dirigeront vers Ste-Anne-de-Beaupré pour relever ce "pari pour la joie".

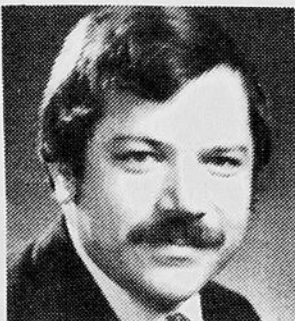
## SERIE DE CONCERTS

Une série de concerts de musique de chambre, de musique instrumentale et d'orgue seront présentés, à partir de demain et jusqu'à la fin de juillet, au Petit théâtre de l'Université du Québec à Chicoutimi, tous les vendredis, à 20h30, à l'exception du vendredi, 24 juin. Ces concerts seront donnés par des finissants du conservatoire, ainsi que par des élèves et des professeurs du Camp musical de Saint-Jérôme. Ils seront ouverts au grand public et l'entrée sera libre.

## CANDIDAT A L'EXECUTIF NATIONAL DU PQ

M. Jacques Brassard, député du Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, se portera candidat au poste de député-conseiller à l'exécutif national du Parti québécois, au prochain congrès national. Parmi les quatre postes de conseiller réservés aux députés, sept candidats sont en lice et, selon M. Brassard, il est essentiel que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit représentée au sein de l'exé-

cutif national, car l'absence de notre région persiste depuis trois ans. Cet exécutif national sera appelé à diriger le référendum sur l'indépendance et "notre région, qui a obtenu la majorité absolue lors des dernières élections, peut certainement apporter une contribution appréciable à l'organisation et au succès de référendum", soutient M. Brassard. Plus d'une centaine de délégués de la région assisteront au congrès national qui se tiendra les 27, 28 et 29 mai, à Montréal. Comme on le sait déjà, en plus d'être un nouvel exécutif national, ce congrès devra étudier plus de 3,000 résolutions visant à modifier le programme du Parti québécois afin de l'adapter à la nouvelle réalité.



## RENDEZ-VOUS

### CHICOUTIMI

**Département de santé communautaire de Chicoutimi** — Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture et vaccinations aux voyageurs se feront sur rendez-vous, dans les secteurs Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Port-Alfred. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous. Arvida: 548-4671; Chicoutimi: 543-0761; Jonquière: 547-9395; Port-Alfred: 544-1805. En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses, voici le nouveau calendrier à partir d'octobre: Latérière: 1er jeudi du mois, de 13h00 à 15h00; Falardeau: 1er jeudi du mois, de 9h00 à 11h30; St-Honoré: 1er jeudi du mois, de 13h00 à 15h00; St-Luc: 2e et 4e jeudis du mois, de 13h00 à 15h30; Ste-Claire: 3e jeudi du mois, de 13h00 à 15h30.

**Servantes du Saint-Sacrement** — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique comprenant adoration, réception de nouveaux membres dans la Garde d'honneur, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Edouard de Port-Alfred, s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont cordialement invités.

**SERENA** — A toute personne intéressée à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et méthode symptom-thermique, Seréna, (Service bénévole de régulation des naissances), offre de l'aide, soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Pour plus d'informations, téléphoner aux numéros suivants: Alma:

668-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau-Mistassini: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval-Saint-Félicien: 275-4554. Source Seréna régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2584, rang St-Paul, Chicoutimi. G7H 5B3. Tél.: 543-5789.

**Vaccination des enfants entrant à la maternelle** — Chers parents, le risque de contracter les maladies contagieuses étant plus grand en milieu scolaire, nous vous recommandons fortement d'augmenter la protection de votre enfant par des injections de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Les vaccins contre la rougeole et la rubéole sont aussi recommandés pour les enfants qui n'ont jamais été immunisés ou qui n'ont jamais fait ces maladies. Pour recevoir ces vaccins, nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone, suivant le secteur de votre domicile. Lors de votre visite, n'oubliez pas d'apporter le carnet de santé.

### JONQUIERE

**Secourisme** — Avant les vacances, pourquoi ne pas suivre un cours de secourisme, ce cours vous est offert par l'Ambulance Saint-Jean, les 28 et 29 mai. Pour inscriptions ou informations, tél.: 542-2872.

**Sobriété du Canada régionale** — Vous invite à son dernier déjeuner mensuel de la saison, dimanche, le 29 mai, à 9h30, au motel Richelieu, route 170, Jonquière. Ce déjeuner sera sous la présidence d'honneur du Dr Paul Létourneau. Le conférencier invité sera le Dr Robert Fortin, directeur régional de la clinique Domrémy. Sa conférence s'intitulera: "Alcool et l'alcoolique". Messe et initiation, nous faisons appel à tous les membres de venir assister à cette conférence très importante.



## RECOMPENSE POUR PARTICIPATION

Afin d'encourager les étudiants à une plus grande participation aux activités de leur milieu, les membres du Conseil de gestion du Collège de Chicoutimi ont institué pour la première fois en 1977 une bourse d'étude de \$250. Un comité de sélection, composé majoritairement d'étudiants, a donc choisi Mlle Francine Lalancette pour le travail qu'elle a effectué au sein de l'association étudiante, tout en obtenant du succès au niveau académique. Lors d'une cérémonie de remise de bourse tenue dernièrement, Me Jacques Riverin, président du conseil de gestion, a remis un chèque à Mlle Lalancette.



## MARQUE D'APPRECIATION

Lors d'une récente cérémonie de remise de bourse qui s'est tenue au Collège de Chicoutimi, M. Gilles Bouchard, représentant de la Compagnie Zeller's, remettait à M. Serge Tremblay, étudiant de techniques administratives, un chèque de \$100. Les succès obtenus par M. Tremblay, sur les plans scolaire, humain et implication dans son milieu étudiant, lui ont valu cette marque d'appréciation que Zeller's attribue annuellement à un étudiant du Collège de Chicoutimi.

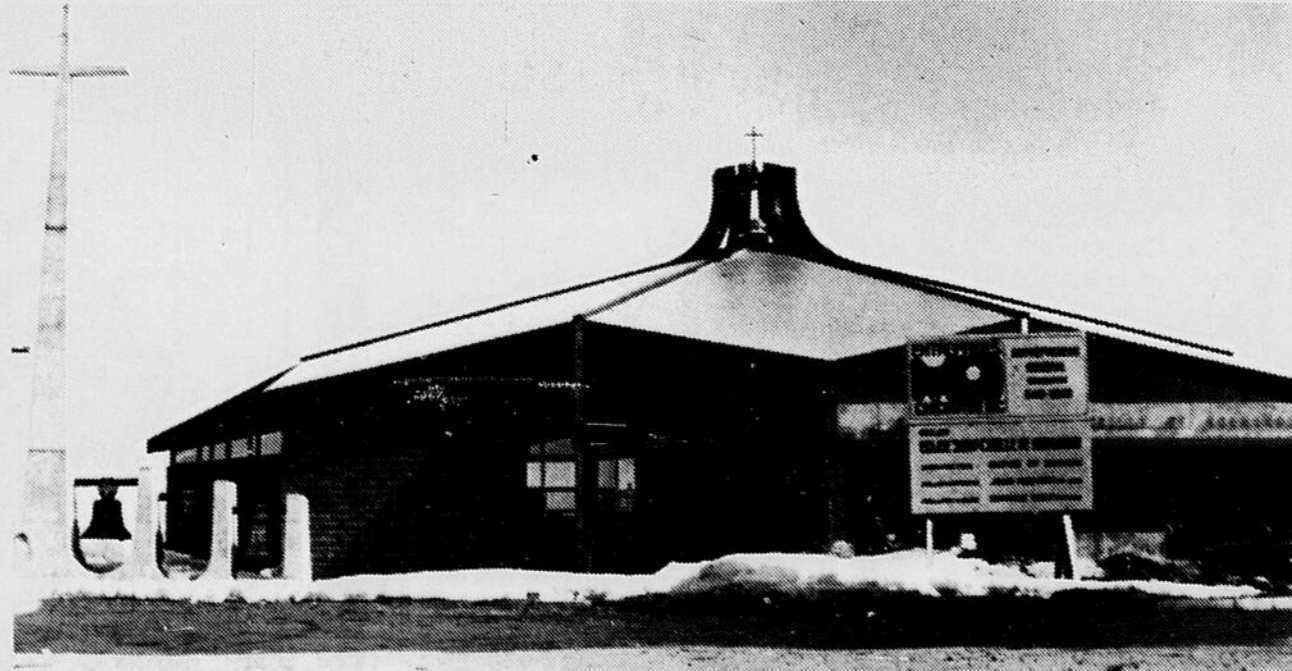


## CLUB CHATELAINE

Mme Louise Grenier était élue récemment présidente du club Châtelaine de Jonquière, tandis que le poste de vice-présidente était confié à Mme Lise Ruest. Réunis en assemblée générale annuelle, les membres ont également élu, dans l'ordre habituel, (debut), Mme Andrée Labbé, publicitaire, Lucille Desbiens, trésorière, et Lisa Fortin, responsable des conférenciers. Assises à l'avant, on voit Mmes Ruest, Grenier et Y. Maltais. Cette dernière a été nommée directrice.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CHICOUTIMI

A partir du 1er juin, la Bibliothèque municipale de Chicoutimi sera ouverte aux heures suivantes: 9h30 à 16h00, du lundi au vendredi inclusivement, et le vendredi soir, de 19h00 à 21h00.

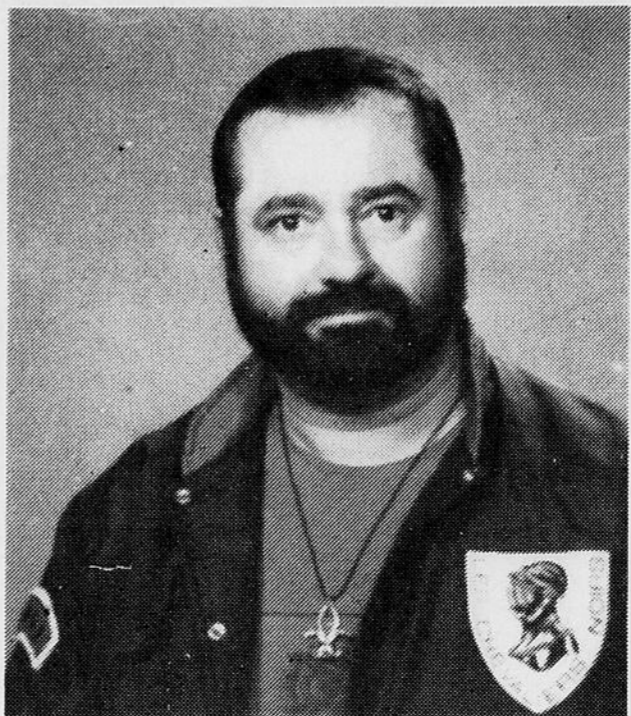


## EGLISE DE NORMANDIN

C'est le samedi, 4 juin, que l'église Saint-Cyrille de Normandin sera consacrée par l'évêque du diocèse, Mgr Marius Paré. A cette occasion, une cérémonie officielle se déroulera à l'église, à compter de 10h00, tandis que, vers 12h30, un dîner

## AU CENTRE ASTRO

M. Raynald Juneau est le nouveau président du Centre Astro, succédant ainsi à M. Raymond Fortin qui avait donné sa démission il y a quelques semaines. Au cours de l'assemblée générale annuelle, M. Juneau a confié qu'il s'attendait à recevoir un projet de Canada au Travail de l'ordre de \$70,400, qui permettra de faire travailler sept personnes et ouvrir ainsi ce centre au public. Actuellement, la campagne de recrutement est en marche et l'on espère bien atteindre l'objectif de 400 membres. Quant au bilan financier au 31 décembre 1976, la Société astronomique de Dolbeau a enregistré un surplus de \$1,400.



## LES CHEVALIERS NOIRS

Le club social "Les Chevaliers Noirs" de Dolbeau-Mistassini a procédé dernièrement à l'élection de M. Claude Gélinas, de Mistassini, à la présidence, en remplacement de M. Rémi Dallaire, de St-Ludger-de-Milot. Les autres membres de l'exécutif sont: M. Marcel Tremblay, de Mistassini, vice-président; secrétaire-trésorier, Mme Ginette Beaulieu, de Mistassini; secrétaire-archiviste, Mlle Madeleine Turcotte, de Mistassini.



## RESPECT DE LA LOI

C'est sous le thème "La collaboration avec les policiers" que s'est ouverte, lundi, la Semaine du respect de la loi et de l'autorité, promue par le club Optimiste de Chicoutimi. La semaine, qui se poursuivra jusqu'au 30 mai, a été ouverte à l'occasion d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Sur la photo, on voit MM. Roméo Houle, président du club Optimiste; Yves Grisé, responsable de la semaine; Henri Girard, maire de Chicoutimi; et Gérard Giroux, directeur du service de la sécurité de Chicoutimi.

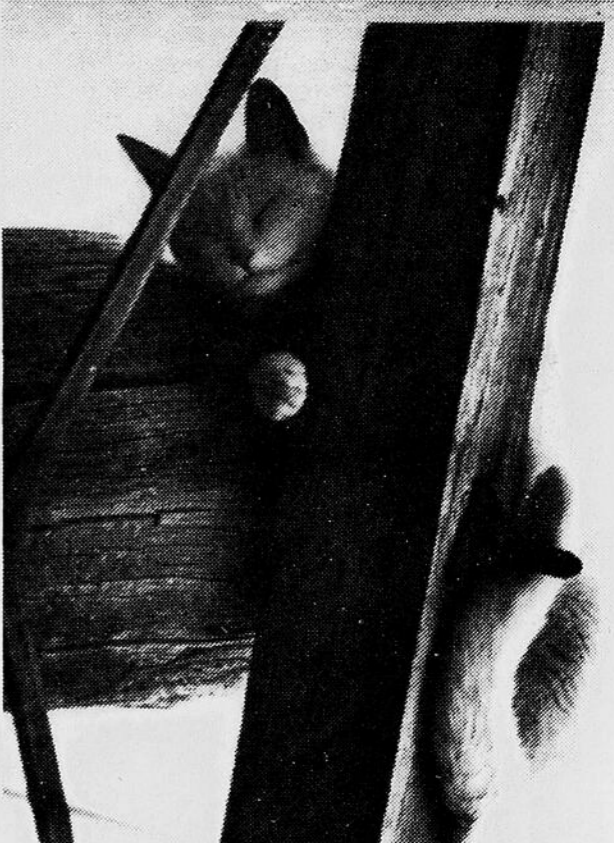
## CAMPAGNE SUR L'ENVIRONNEMENT

La station radiophonique CHRL-910 vient de lancer une vaste campagne sur l'environnement. Le directeur des émissions, M. Germain Gagnon, a déclaré qu'il fallait aller plus loin que les mots et passer aux actes. La station radiophonique appuie en cela la Fédération des Jeunes Chambres qui elle aussi table actuellement sur le sujet. M. Gagnon a laissé savoir que la campagne s'étendra sur une période d'un mois, soit du 23 mai à la fin de juin.



## ENCOURAGEMENT

La Compagnie IBM remettait dernièrement, à deux étudiants du Collège de Chicoutimi, une bourse d'étude pour les succès scolaires qu'ils ont obtenus en 1976-77. Ces bourses font partie du programme d'encouragement que la compagnie a mis de l'avant depuis quelques années afin d'aider financièrement des étudiants méritants. M. Robert Pilote a donc remis une bourse de \$200 à M. René Rioux, étudiant finissant en électrotechnique (photo du haut), et un montant de \$100 à Mlle Odette Gaudreault, étudiante de deuxième année en informatique (photo du bas).



## L'EMOI CAUSE PAR UN CHAT

Un chat nommé Whitey a causé tout un émoi à Ottawa ces jours derniers. Jeudi, poursuivi par un chien, il était monté sur le haut d'un poteau de l'Hydro, un poteau aux fils à haute tension. Il y est resté jusqu'à dimanche. Entre-temps, il y avait eu des pétitions sur pétitions. On voulait avoir la paix. Car Whitey passait tout son temps à pleurer. On voulait l'intervention des corps publics, pour qu'ils fassent descendre Whitey, mais les fils à haute tension, c'est dangereux... Finalement, dimanche, un jeune homme, dont le nom n'a pas été révélé, est allé délivrer Whitey.

## VOS DROITS

### naissances

Saviez-vous que la loi prévoit que la naissance de tout enfant au Québec doit être inscrite dans les registres d'état civil?

Habituellement cette inscription se fait en même temps que le baptême par celui qui baptise l'enfant.

Cependant si les parents décident de ne pas faire baptiser l'enfant, le père ou si le père est décédé ou absent, la mère est tenue de déclarer la naissance de l'enfant dans les quatre mois de la naissance au bureau du secrétaire-trésorier ou du greffier de la municipalité où les parents de l'enfant vivent.

Cette inscription est nécessaire pour identifier l'enfant et les parents peuvent avoir besoin d'une copie de cette inscription pour obtenir par exemple les allocations familiales ou la carte d'assurance-maladie de l'enfant.

Si vous avez besoin d'une copie d'un acte de naissance, adressez-vous au palais de justice de votre région.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "LA MINUTE JURIDIQUE" en écrivant au:

Service de l'information,  
Commission des Services Juridiques,  
2 Complexe Desjardins,  
Tour de l'Est #1404, C.P.123  
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Subventions pétrolières fédérales

Un Québec indépendant perdrait \$700 millions par année

MONTREAL (PC) — Si le Québec optait pour l'indépendance, il perdrait près de \$700 millions par année en subventions pétrolières fédérales, a déclaré mercredi M. C.D. Shepherd, président du conseil d'administration de la société Gulf Oil Canada, dans un exposé qu'il faisait devant la Société des analystes financiers de Montréal.

Ces pertes, dit-il, — près de \$2 millions par jour — ne pourraient

être rattrapées que par une majoration des prix d'au moins 9 cents le gallon sur tous les produits pétroliers.

L'orateur a ajouté que, grâce à la politique pétrolière du gouvernement fédéral, le Québec reçoit tous les jours 250,000 barils de pétrole de l'ouest du Canada et importe 330,000 barils au prix moyen de \$10.75 le baril.

Or, n'était cette politique fédérale, la province aurait payé \$14.50

le baril de pétrole brut importé, ce qui réduirait la marge compétitive dont jouissent actuellement les manufacturiers du Québec sur certains marchés d'exportation.

"Nous sommes persuadés, déclare M. Shepherd, que les aspirations légitimes des Québécois peuvent être réalisées à l'intérieur de la confédération canadienne."

**Nous restons**

Le président du conseil d'administration a proclamé que Gulf Oil

Canada, qui emploie au Québec 2,300 personnes et dont les investissements dans la province s'élèvent à \$270 millions, n'a aucune intention de quitter la province "aussi longtemps que nous y verrons la possibilité d'obtenir un rendement raisonnable de nos investissements ici".

"Nous sommes prêts à croire que le gouvernement du Québec continuera de promouvoir le genre de milieu propre à nous permettre

une saine exploitation et à améliorer notre chiffre d'affaires."

M. Shepherd estime que l'objectif du gouvernement fédéral, qui est d'atteindre à une certaine autarcie vers 1985, pourrait être compromis par le fardeau des taxes et des redevances imposées à la production pétrolière.

"Le fait, dit-il, que les gouvernements prennent les trois quarts des revenus de la production actuelle, ne laissant qu'un quart aux

producteurs, indique qu'un certain soulagement s'impose."

"Comme première mesure corrective, a ajouté M. Shepherd, nous croyons qu'il serait raisonnable de suggérer que les deux niveaux de gouvernement abaissent d'un commun accord les impôts et redevances de façon que leur part conjointe soit réduite aux deux tiers et que celle de l'industrie augmente d'un tiers environ après déduction des frais d'extraction."

Le Québec indûment négligé par l'Office du tourisme du Canada

QUEBEC (PC) — L'Office du tourisme du Canada, un organisme fédéral destiné à faire la publicité touristique du pays à l'étranger, néglige tellement le Québec que le gouvernement québécois doit lui même assurer des campagnes parallèles de publicité.

C'est ce qu'a révélé, mercredi, le ministre québécois du Tourisme, M. Yves Duhaime, lors de l'étude des crédits de son ministère en Commission parlementaire.

M. Duhaime a expliqué que la publicité distribuée par l'Office canadien à l'intention des touristes européens intéressés par le Canada, met l'accent sur le "Mid-Canada", c'est-à-dire le centre et l'ouest du pays.

**Où est Montréal?**

"Certains dépliants touristiques montrent une carte du Canada sur laquelle la ville de Montréal n'est même pas indiquée, a dit le ministre. A partir de ce moment-là, j'ai trouvé que cela n'avait pas d'allure."

Cette publicité est distribuée notamment à Berlin, Dusseldorf et Hambourg en Allemagne, et Londres en Angleterre.

La situation est identique dans l'ouest des Etats-Unis, où la publicité de l'Office du tourisme du Canada n'incite les Américains qu'à visiter l'Ouest canadien.

Quant aux touristes japonais, la publicité qui leur est remise par l'Office fédéral ne concerne que Vancouver, de sorte

que très peu de visiteurs orientaux sont enclins à venir au Québec, selon M. Duhaime.

"De sorte, qu'au ministère, on va s'occuper de plus en plus de notre propre organisation de promotion du tourisme pour le Québec, aussi bien aux Etats-Unis qu'ailleurs", a dit M. Duhaime.

**Origine**

Quant aux chiffres sur l'origine des touristes européens au Québec, ils indiquent que les Britanniques sont presque aussi intéressés à visiter la province que les Français.

En 1976, 69,000 Français sont venus visiter le Québec, par rapport à 60,000 Britanniques.

Les trois autres contingents les plus importants ont été les Allemands (30,000), les Italiens (8,000) et les Hollandais (5,000).



The Handle<sup>MC</sup>



Vite!  
Manque pas ça!

**Voici The Handle. Le tout nouvel appareil instantané de Kodak.**

Un appareil que vous aurez plaisir à emporter partout où vous irez. Vous verrez, il deviendra un compagnon fidèle qui vous donnera de magnifiques photos instantanées en un clin d'oeil.

**Facile à utiliser**

The Handle est doté d'un objectif à foyer fixe et les photos sont éjectées au moyen d'une manivelle. Il est si facile à utiliser que toute la famille voudra s'en servir.

**Photos au fini Satinluxe<sup>MC</sup>**

Avec The Handle, vous pouvez voir se développer sous vos yeux de magnifiques photos propres et sèches, protégées par un beau fini Satinluxe<sup>MC</sup>.

**La couleur Kodak**

The Handle est un bon achat, car il est facile à utiliser et il vous donne plus que des photos instantanées. Il vous donne des photos instantanées avec la couleur Kodak.



The Handle. \$48<sup>95</sup>\*

(Le film instantané Kodak ne peut être utilisé qu'avec les appareils instantanés Kodak.)  
\*Prix de liste suggéré.  
Le prix de détail est établi par les marchands.  
Prix sujet à changement sans préavis.  
Tous les appareils instantanés Kodak sont garantis 3 ans.

**JUSTIN MALTAIS INC.**  
Accessoires de photographie  
Audio-visuel

28 EST, RACINE CHICOUTIMI TEL.: 549-7991

VENDREDI  
ET SAMEDI

VEZ RENCONTRER  
**DARCYA**  
LA CARTOMANCIENNE  
DANS LE MAIL DE PLACE DU  
ROYAUME



75  
BONNES RAISONS  
DE MAGASINER A:

place  
du royaume

# L'entreprise privée, "amorale" et "asociale"

— André Bélanger

par Louis La Rochelle

**POINTE-AU-PIC (PC)** — L'entreprise privée, par sa nature même, est "amoral" et "asociale".

Voilà l'étrange observation faite mercredi à Pointe-au-Pic par le président du Conseil des hommes d'affaires québécois, M. André Bélanger, qui participait en après-midi aux travaux de la Conférence des agents économiques et sociaux convoquée par le gouvernement du Québec.

Lors de nos discussions, a déclaré M. Bélanger, nous avons manqué le bateau. Du côté syndical, on a oublié de remettre en question l'existence même de l'entreprise privée et du côté patronal, on a pas voulu affirmer la suprématie du capital humain.

L'entreprise, a-t-il poursuivi, recherche le meilleur profit et n'a pas de conscience sociale. Le gouvernement doit légiférer pour assurer au Québec un plan de développement jusqu'à maintenant assumé par les autres.

Selon le président du Conseil des hommes d'affaires québécois, qu'on dit d'allégeance péquiste, il existe trois pré-requis à une véritable politique de développement: la paix sociale, la reconnaissance que l'entreprise est amorale et asociale et la participation des seuls agents économiques véritablement québécois.

En après-midi, les travaux de la conférence ont permis à un grand nombre d'intervenants d'opérer des charges à fond de train contre les entreprises multinationales.

Ainsi, M. Michel Bourdon, de la Confédération des syndicats nationaux, est venu au micro pour affirmer que "les multinationales sont sans scrupules".

"Je pense, a-t-il dit, que le gouvernement ne doit rien aux multinationales. La devise du Québec est: Je me souviens. Je me souviens qui sont mes ennemis et qui sont mes amis."

Deux autres syndicalistes, l'un travailleur à l'Alcan, l'autre à Domtar, sont

venus l'un et l'autre dénoncer l'usage que font certaines entreprises des fonds de pension payés par les travailleurs.

"L'Etat, a dit l'un d'eux, doit prendre les mesures pour que les fonds de retraite soient rapatriés."

"Rares, a-t-il continué, sont les travailleurs qui administrent les fonds de pension qu'ils ont eux-mêmes payés."

## Revendications...

A la vérité, la grande majorité des interventions en après-midi sont venues des milieux syndicaux qui s'entendaient tous pour dénoncer les attitudes antisociales de l'entreprise et pour affirmer qu'une véritable politique économique n'est possible que si le gouvernement n'accepte d'en devenir le principal maître d'oeuvre.

Ce que soit les porte-parole de la CSN, M. Léopold Beaulieu, qui a affirmé que toute forme de nationalisation devra nécessairement s'accompagner d'une nouvelle forme de gestion orientée vers la démocratie.

Il y a encore le trésorier de la CSN, M. Léopold Beaulieu, qui a affirmé que toute forme de nationalisation devra nécessairement s'accompagner d'une nouvelle forme de gestion orientée vers la démocratie.

Enfin, le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Dalpe, devenu, selon les observateurs, beaucoup plus radical qu'il ne l'était, a amèrement reproché au gouvernement et à l'entreprise le sort fait notamment à l'industrie du textile.

"Il me semble, a déclaré M. Dalpe, que quelque part on a décidé que cette industrie est traditionnelle et qu'on doit la sacrifier."

Enfin, parlant lui aussi au nom de la FTQ, son vice-président, M. Robert Dean, a observé que quoique la population québécoise

achète de 25 à 30 pour cent de la production automobile, les grandes sociétés productrices n'ont pas jugé bon de créer des emplois au Québec.

Du côté de la grande entreprise, on a été étonnamment silencieux et on n'a pas jugé bon de répliquer aux déclarations des milieux contestataires du régime capitaliste.

Les rares répliques aux milieux syndicaux sont venues des administrations publiques, des porte-parole de la petite et moyenne entreprise et des organisations patronales.

## Obéir aux syndicats...

Par exemple, le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Philippe Bernier, après s'être réjoui publiquement des succès électoraux de son prédécesseur, M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, s'est plaint de ce que les administrateurs municipaux, après avoir été obligés de se plier aux volontés de Québec dont ils sont les créatures, devront maintenant obéir aux syndicats.

"On a pas le choix, a-t-il dit, il va falloir obéir."

De son côté, le président de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, M. Louis Gourdeau, a dénoncé les charges financières et fiscales sans cesse croissantes imposées aux entreprises et la hausse des salaires, avant que le représentant de l'Association canadienne des industries manufacturières ne soutienne la thèse que plus le salaire minimum est élevé, comme au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Colombie-Britannique, plus le taux de chômage s'accroît.

M. Jean Rameau, président des Hôteliers québécois, a constaté que l'industrie hôtelière, une des plus importantes en 1975, a perdu considérablement de points au cours des derniers mois et il s'est vigoureusement opposé à toute nouvelle hausse du salaire minimum.

De la grande entreprise, seul le représentant du

groupe Philips a donné à entendre que les multinationales sont "souples et pragmatiques".

Les interventions les plus apaisantes sont sans contredit venues des milieux coopératifs dont un représentant, M. Oscar Mercure, président de l'Assurance-vie Desjardins, a expliqué que toute réforme économique doit s'appliquer sur des conceptions plus humaines, des conceptions faisant davantage appel à l'individu lui-même.

"Le travailleur, a déclaré M. Mercure, doit s'impliquer davantage dans le mouvement coopératif, cela est très important pour l'économie du Québec."

Quant aux représentants du gouvernement, ils se sont généralement montrés discrets.

Il y a eu, bien sûr, l'intervention du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui est venu mettre les intervenants en garde contre le conservatisme en ce qui a trait à la transformation des moyens de production et de la structure industrielle.

Quant au ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, artisan du sommet écono-

mique, interrogé sur le principe que l'entreprise privée devrait être le moteur de l'économie, il a déclaré:

"Non, parce que, comme Québécois de 40 ans, je regarde depuis longtemps les résultats produits par le secteur et je constate que

nous avons 10 pour cent de chômage."

"L'Etat doit être le moteur. Par ailleurs, les partenaires, l'un des agents de l'économie sera l'entreprise privée. L'Etat ne peut tout centraliser et ne peut pas se substituer aux agents de l'économie."



**DUTOX**  
Combat les insectes.  
Insecticide systémique

Ce concentré liquide est un insecticide systémique facile d'emploi qui détruit les insectes dans les fleurs, plantes ornementales, arbres et arbustes. DUTOX agit de deux façons: au contact, il tue pucerons, acariens (mites), chenilles et autres insectes. Absorbé par la plante, il attaque les insectes piqueurs, suceurs et mineuses des feuilles qui se nourrissent de la sève (action systémique). DUTOX... pour que tout croisse en beauté.

LES PRODUITS CHIMIQUES CHIPMAN LIMITEE  
Longueuil, Québec/Stone Creek, Ontario

CES PRODUITS SONT DISPONIBLES CHEZ:



**WEEDRITE**  
Elimine les problèmes de végétation non désirables.  
Cet herbicide sans pareil tue toute plante non désirables sur votre terrain. Sans danger, d'emploi facile — le long des clôtures et entrées — entre les plants — autour des arbres, haies et arbustes. Ne laisse pas de résidu au sol.



**LARVEX**  
Détruit les insectes du sol dans les jardins et pelouses.  
Les granules de LARVEX détruisent les larves qui ravagent les racines des légumes du jardin. Dans la pelouse, il combat fourmis, grillons, punaises des céréales, pyrales des prés et autres insectes ravageurs.



**INSECTICIDE ORGANIC**  
L'insecticide naturel.  
Cette culture soignée d'organismes naturels est populaire auprès des amateurs de culture organique. Elle détruit la tordeuse des bourgeons de l'épinette et agit efficacement sur les vers et chenilles qui ravagent les légumes.

**Domaine de l'horticulture**  
2030, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord, P.Q.  
Téléphone: 543-5120

## Voici un secret important de la mode LA MODE COMMENCE PAR LES DESSOUS.

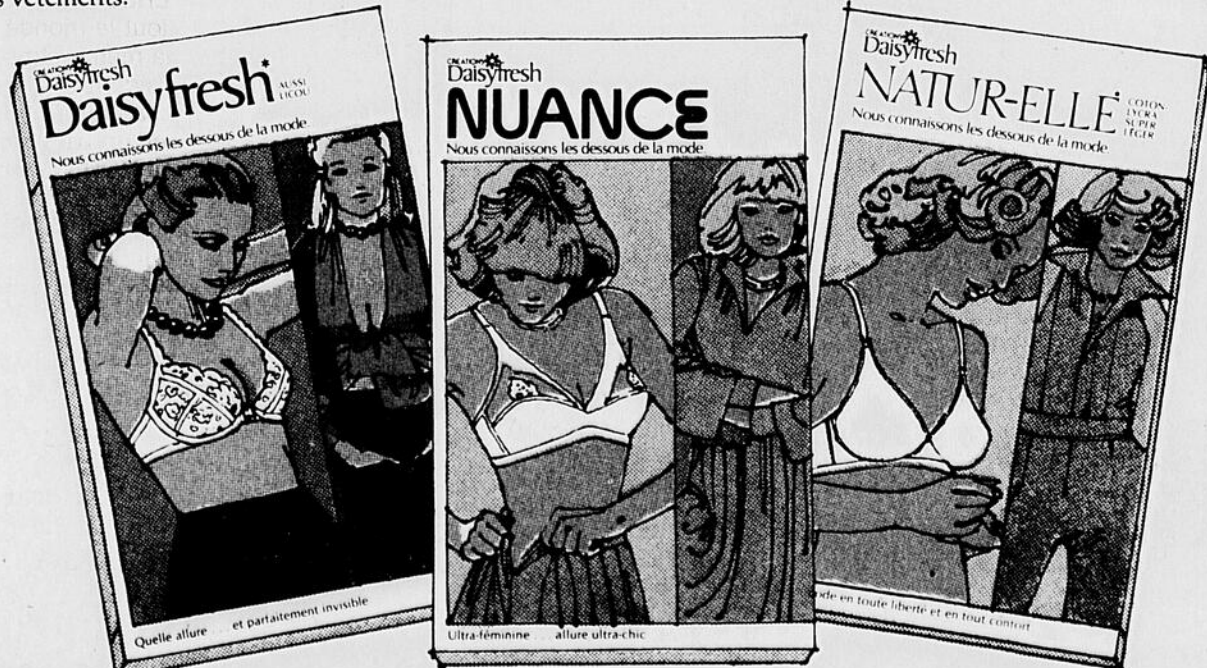


Voyez comment les dessous-mode peuvent créer une allure totalement à la mode.

C'est un secret que les femmes toujours élégantes connaissent déjà depuis longtemps. Pour obtenir l'effet désiré, il est essentiel de commencer par choisir le dessous-mode qui vous convient à la perfection. Un soutien-gorge inapproprié affectera toute l'apparence d'une toilette.

En cela, nous pouvons vous aider car chez Créations Daisyfresh nous connaissons tous les dessous de la mode. Nous avons créé des dessous qui peuvent transformer une robe même d'apparence banale en un vêtement des plus ravissants. Prenez bien soin de choisir le dessous-mode approprié. En plus d'être confortable, il rehaussera avec charme et élégance tous vos vêtements.

Procurez-vous dans votre magasin préféré un exemplaire gratuit de notre dépliant, il vous révèle le secret pour que votre allure soit parfaitement à la mode.



La collection Daisyfresh\* vous accorde tout le maintien désiré et un confort inégalé. Quelle que soit votre toilette, vous obtenez toujours l'allure à la mode que vous recherchez. Modèle illustré (2928): A 32-36, B 32-36, C 34-36. \$10.00

La robe la plus simple conserve tout son charme avec un dessous-mode Nuance. Nuance est une collection de soutiens-gorge doux, délicats et pratiquement invisibles même sous les tissus transparents très à la mode. Portez-les avec tout ce que vous voulez. Nuance demeurera toujours discret. Modèle illustré (2990): A 32-36, B 32-38, C 34-38. \$11.00

La collection Natur-Elle\* convient tout particulièrement à la femme jeune, active et moderne. C'est une collection extraordinairement légère, séduisante et tellement confortable qu'on doit l'essayer pour le croire. Modèle illustré (2930): A,B,C 32-36. \$7.50

CREATIONS   
**Daisyfresh**  
Nous connaissons les dessous de la mode.

## La difficulté d'accès à la syndicalisation indigné Gérin-Lajoie

**POINTE-AU-PIC (PC)** — C'est un scandale que les deux tiers des travailleurs québécois ne puissent accéder à la syndicalisation.

Voilà ce qu'a soutenu mercredi matin à Pointe-au-Pic, M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du syndicat des Métallurgistes (FTQ) qui participait avec quatre porte-parole d'autres milieux, au coup d'envoi des discussions du Sommet économique sur le problème épineux des relations du travail.

M. Gérin-Lajoie a par ailleurs vigoureusement réclame au nom de sa centrale, le raffermissement des conditions de santé et de sécurité des travailleurs en usine.

"La FTQ, a-t-il dit, réclame la participation des travailleurs à l'établissement des conditions de leur propre sécurité au travail."

Le directeur du syndicat des Métallurgistes estime que les syndicats devraient être nantis de pouvoir accrus en ce qui concerne l'application des normes de sécurité, à l'intervention des professionnels de la santé en milieu de travail.

M. Gérin-Lajoie a affirmé aussi que les travailleurs "devraient avoir le droit de refuser un travail dangereux".

Il a soutenu que les entreprises elles-mêmes avaient intérêt à ce que le taux d'accidents du travail soit réduit et a invité à cet égard le gouvernement à des interventions de type "social-démocrate".

De son côté, M. Laurent Beaudoin, président de MLW-Bombardier, s'est lui aussi préoccupé du mauvais climat qui règne dans le secteur des relations du travail.

"Nous sommes, a-t-il reconnu, rendus à un point critique. Nous vivons au-delà de nos moyens."

Le président de MLW-Bombardier a affirmé que l'état de confrontation a de sérieuses conséquences, telles la détérioration de la position concurrentielle du Québec sur les marchés d'exportation.

Enfin, M. Beaudoin a violemment dénoncé "l'infiltration de groupes d'extrême-gauche au sein des syndicats".

Un langage du même style a été tenu par M. Richard LaPlante, directeur du centre des dirigeants d'entreprise, qui a émis l'opinion que "la solution des problèmes de relation du travail est avant tout une affaire de mentalité".

"Et, a-t-il dit, la collaboration dans ce domaine, est une affaire de bon sens et d'intérêt bien compris. Ce qui n'implique aucunement l'adhésion aveugle d'une partie aux objectifs de l'autre."

"Nul ne sait, a poursuivi M. LaPlante, ce que seront devenus dans 15 ou 20 ans le syndicalisme et l'entreprise. En attendant, ils doivent faire route ensemble en tenant compte du fait qu'ils ont des objectifs spécifiques mais aussi des intérêts communs."

A l'état de confrontation entre patrons et travailleurs, M. LaPlante trouve les causes suivantes:

- séparation des préoccupations économiques et sociales;
- conservatisme de certaines entreprises et méfiance injustifiée des syndicats à l'égard de mesures visant, au sein de l'entreprise, à assumer l'épanouissement individuel des travailleurs;
- excès syndicaux dans la revendication de meilleures conditions salariales de travail.

Enfin, le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, est intervenu lui aussi pour rappeler les objectifs poursuivis par son gouvernement en ce qui a trait aux conditions de travail.

Le ministre a développé trois thèmes majeurs: les rapports entre l'Etat et ses propres travailleurs; la prise de conscience des travailleurs à l'égard de leur santé et de leur sécurité; la nécessité de renouveler nos régimes de relation de travail.

Parlant de relation de travail dans les secteurs publics et parapublics, M. Marois a déclaré:

"Si on veut être honnête de part et d'autre, on doit accepter de chercher par tous les moyens possibles à éviter les impasses dont on ne peut s'extraire que par le recours si souvent abusif à l'utilisation du droit de grève, par ailleurs indéniable, d'une part, et par le recours souvent tout aussi abusif et illusoire à une batterie toujours plus imposante de moyens judiciaires d'autre part."

Sécurité au travail

# Le patronat refuse de trop s'engager

par André Bellemare

**POINTE-AU-PIC (PC)** — La première ronde des discussions au Sommet économique portant sur les relations et la sécurité au travail s'est terminée mercredi midi sans que le patronat ne s'engage trop avant comme si la santé des travailleurs ne concernait que le gouvernement et les syndicats.

Un des dirigeants de la compagnie Iron Ore, Brian Mulroney, a cependant donné bonne bouche au patronat, au nom duquel il a parlé vers la fin de la séance, pour affirmer que les employeurs "accordent leur entier appui à toute législation visant à protéger la santé des travailleurs" et il a offert "la collaboration active" du patronat aux syndicats et au gouvernement dans la recherche d'une solution au problème des accidents du travail. Il a cependant fait porter sur tous, employeurs, syndicats et gouvernements, la responsabilité de la situation qui prévaut depuis longtemps dans ce domaine. M. Mulroney a cité en exemple un cas d'accident du travail qu'il a réglé en s'inspirant des législations en vigueur en Ontario à défaut d'en trouver une au Québec.

L'ancien candidat au leadership du Parti conservateur canadien a

d'autre part sermoné les participants en leur reprochant "de prêcher chacun pour sa propre paroisse et de chialer tout le temps" au lieu de se serrer les coudes et de travailler ensemble à l'élaboration des mesures préventives sur les chantiers et dans les usines.

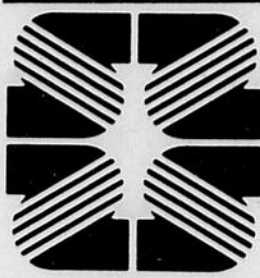
**Pas très jasants**

L'attitude attentiste de la partie patronale en cette matière a fait dire au secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, "que les patrons ne sont pas très jasants à ce sujet", que ce soit à propos de la syndicalisation d'un plus grand nombre de travailleurs ou de la sécurité au travail.

Dans l'esprit de M. Daoust, il s'agit avant tout "de civiliser les conflits de travail" afin d'empêcher le déclenchement de grèves illégales, que les syndicats ne souhaitent pas plus que les employeurs. Il faut plutôt, selon lui, étudier les causes de ces arrêts de travail illégaux.

Le chef syndicaliste a dit qu'il n'est pas normal que le taux de syndicalisation des travailleurs au Québec demeure de 20 à 25 pour cent inférieur à la plupart des sociétés industrielles.

En somme, les délibérations de la



## LE SOMMET ÉCONOMIQUE

matinée de mercredi ont permis principalement aux représentants syndicaux de formuler une fois de plus, et ce devant les employeurs et le gouvernement, leurs revendications en faveur de meilleurs traitements des travailleurs, ce qui contribuerait, selon eux, à favoriser un meilleur climat social.

Les interventions ont été dans une proportion de cinq à une pour les porte-parole syndicaux.

**Les hommes politiques**

Pour leur part, les représentants des trois partis politiques à la conférence ont participé à la libre discussion pour appuyer les demandes des syndicats.

Le ministre d'Etat au Développement économique, Bernard Landry, a déploré que le Québec "traîne la queue" au chapitre de la syndicalisation de ses travailleurs et il a réprimandé certains des employeurs "qui ont mené des luttes fondées sur des principes d'arrière-garde" et qui ont refusé de suivre une évolution de la société.

En prônant un syndicalisme plus fort, le ministre n'en a pas moins reconnu que les lois du travail ne doivent pas briser l'équilibre des forces entre les deux parties parce que l'entreprise privée est libre et doit demeurer un instrument fort dans le développement économique du Québec.

Par ailleurs, le critique économique du Parti libéral, le député André Reynaud, a aussi favorisé une plus grande syndicalisation des travailleurs face aux employeurs.

Si les syndicats parlent de mesures pour régler les conflits de travail sans recourir à la loi, M. Reynaud a déploré qu'il n'est pas fait mention des revendications salariales de plus en plus exigeantes en précisant

que les augmentations de salaires ont été de l'ordre de 55 pour cent du

produit national brut ces dernières années.

**Le progrès social**

"Le progrès social doit-il passer par des salaires élevés pour un groupe privilégié de travailleurs seulement ou bien par la création d'un plus grand nombre d'emplois?", a demandé l'ancien président du Conseil économique du Canada.

Quant au chef de l'Union natio-

nale, Rodrigue Biron, il a indiqué que la relance économique demeure toujours le problème No 1 au Québec et qu'il faut un consensus, une action commune des diverses parties pour la réaliser.

Il est devenu nécessaire de chercher des valeurs modernes, changer certaines normes et retourner "à cette conscience collective des travailleurs" pour amener des améliorations du climat économique.



**DEBUT DE LA CONFERENCE** — Le ministre du Développement social Pierre Marois, le premier ministre Lévesque, Louis Laberge, président de la Fédération du travail du Québec, et Richard Laplante, directeur d'un groupe d'hommes d'affaires francophones, lors de l'ouverture du Sommet économique à La Malbaie, mardi.

(Téléphoto PC)

## Brian Mulroney accuse Charbonneau de racisme

**POINTE-AU-PIC (PC)** —

Un incident qui aurait pu entraîner des conséquences déplorables impliquant le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, a perturbé pendant un moment le déroulement de la conférence au Sommet économique, hier après-midi, à Pointe-au-Pic.

Au cours d'une intervention, M. Charbonneau s'en est pris aux "terroristes" qui manipulent des millions et sèment la peur au Québec depuis le 15 novembre et il a nommé MM. Bernard Finestone, président du Board of Trade of Montreal, et Sam Steinberg, deux hommes d'affaires juifs.

Le leader syndicaliste a alors été interpellé par M. Brian Mulroney, de la compagnie Iron Ore, qui a accusé M. Charbonneau de pratiquer du "racisme" et lui a rappelé que ce n'était pas le lieu pour de telles insinuations.

Les journalistes n'ont pu suivre l'incident que par le biais du microphone dans une salle attenante et, devant l'ampleur que prenait cet affrontement, dans les coulisses du Manoir Richelieu, M. Charbonneau a tenu à faire la mise au point suivante après la fin de la séance:

"J'ignorais d'abord totalement les croyances religieuses de M. Finestone.

"Ensuite, a précisé le chef enseignant, si j'ai nommé ces deux personnes, c'est pour la simple raison qu'elles ont levé le bras dans la salle pour indiquer que c'était d'elles que je parlais."

Les esprits allaient, pour une fois, s'échauffer mais le président de l'assemblée, M. Jean Paré, a demandé, sur un ton badin, aux antagonistes, MM. Charbonneau et Mulroney, "d'aller régler leurs problèmes personnels "dehors".

M. Charbonneau a mis fin à l'incident en lançant à deux reprises à M. Mulroney: "Oui, oui, Joe a mangé sa claque hier", allusion à la défaite du Parti conservateur dans les six circonscriptions aux élections complémentaires.

**Messages commerciaux**

La brève mais violente prise de bec entre les deux participants aura eu au moins comme effet de mettre du piquant dans les discussions qui n'ont été en fin de compte qu'une série de monologues plus ou moins ternes que le chef de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, a qualifiés de "série de commerciaux" de part et d'autre.

Chacun, en effet, est venu défendre ses propres intérêts, mousser ses revendications ou faire valoir ses doléances face au nouveau gouvernement du Parti québécois.

Les porte-parole de chaque groupe ont parlé au micro entre 9h00 et 18h00, chacun ayant droit à un exposé de trois minutes, sans réplique précise d'une autre des parties.

En fin de compte, la journée d'hier, la plus importante des trois au niveau de la participation, a donné lieu strictement à un échange de points de vue, d'information, sans qu'aucune proposition concrète ne fasse l'objet de débat.

Cette formule, pour la première d'un tel rassemblement de gens de tous les milieux économiques, a semblé cependant acceptable par les participants qui ont donné leur opinion là-dessus.

Le chef de l'Union nationale et le leader libéral, MM. Rodrigue Biron, et Gérard-D. Lévesque, ont toutefois souhaité qu'elle soit modifiée advenant la tenue d'une autre conférence au sommet, de façon à permettre des débats de fond plus importants afin de tenter de dégager un consensus et des solutions sur des sujets bien définis.

Les leaders des deux partis de l'Opposition à l'Assemblée nationale ont indiqué qu'ils ont accepté l'invitation du gouvernement "avec un esprit ouvert, positif, sans préjugés, et ce, dans l'intérêt public, étant donné la situation économique difficile que traverse le Québec".

**Pas une diversion**

M. Lévesque a confié d'autre part qu'il ne faudrait pas que de telles rencontres ne constituent "un moyen de diversion" devant permettre au gouvernement de se défilier devant ses responsabilités. Il a ajouté que le gouvernement a un rôle très important à jouer dans l'orientation et la relance de l'économie et qu'il ne doit pas s'en remettre à d'autres.

Au niveau de la participation, hier, les représentants syndicaux ont tenu le haut du plancher avec les porte-parole des petites et moyennes entreprises.

**DU NOUVEAU — DU NOUVEAU — DU NOUVEAU**

**Assortiment de lampes, pots à fleurs en verre tuilé importés d'Italie**  
 Rég.: \$18.95 **\$7.97**  
 Spécial:

**Assortiment de batteries de toutes sortes**  
**4 pour .93**

**OUVERTURE AUJOURD'HUI**  
**LE 26 MAI 1977**  
**Escompte TALBOT**  
 1133, boul. Talbot  
 situé en bas du Magasin du boulevard

**DU NOUVEAU — DU NOUVEAU — DU NOUVEAU**

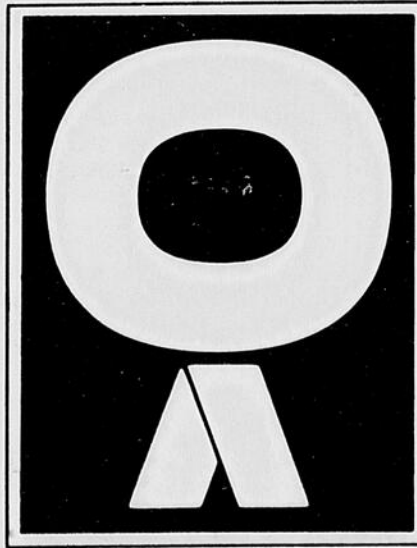
## un moment s.v.p.

### l'assurance-auto il faudrait en dire plus!

Le Ministre Payette vante son projet d'assurance-auto partout en Province depuis quelque temps. On y trouve, bien sûr, des améliorations. MAIS LE MINISTRE PAYETTE NE DIT PAS TOUT. Pour permettre certains avantages, son projet VOUS ENLÈVE DES DROITS qui actuellement vous protègent.

### abandon du droit de recours devant les tribunaux

Tout le monde sera indemnisé. C'est bien! C'est d'ailleurs ce que le Barreau proposait. MAIS SANS RIEN ENLEVER À PERSONNE. Selon le régime Payette, tout le monde recevra EXACTEMENT la même chose: celui qui a causé l'accident comme celui qui l'a subi. Mais la majorité des gens recevront moins qu'en vertu du régime actuel. Si c'était VOUS la victime, accepteriez-vous de recevoir moins sans pouvoir soumettre VOTRE CAS à un juge?  
 Pensez-y bien!



### plafonnement des indemnités

Selon le régime Payette:  
 — tout le monde perdra une semaine de salaire;  
 — personne ne recevra son plein salaire;  
 — plusieurs travailleurs qui gagnent plus que le maximum admis par le projet perdront encore davantage. Pouvez-vous accepter un régime qui, contrairement au régime actuel, plafonnera ainsi les indemnités?

### combien cela coûtera-t-il?

Le Ministre Payette admet que son programme ne coûtera pas moins cher que le régime actuel. Pourtant, dans la majorité des cas, le régime Payette sera moins généreux. Or, une des critiques les plus sévères du public touche justement le coût de l'assurance-automobile. Êtes-vous prêts à risquer de recevoir moins, sans la garantie de payer moins cher?

## pensez-y bien!



Barreau du Québec

CKRS-TV

JEUDI, LE 26 MAI 1977	VENREDI, LE 27 MAI 1977
9.30 Information première	9.30 Information première
9.35 Skippy	9.35 Histoire sans parole
10.00 La boîte à lettres	10.00 Tam-Tam
10.15 Une fenêtre dans ma tête	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clément	11.00 Les trouvailles de Clément
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi	12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui	13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Les canons de San Antioch"	14.31 Cinéma: "Le coeur battant"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Fanfreluche	16.30 Sol et Gobelet
17.00 L'homme araignée	17.00 Les animaux chez eux
17.30 Cher oncle Bill	17.30 Harold Loyd
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Au-delà du réel	18.15 Crédit social
19.30 Les grands films "James Bond 007 contre Dr No"	18.30 Les plus beaux films: "Allieurs, l'herbe est plus verte"
22.00 Terre et mollans	20.31 Prix L.-L. Kamman
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.05 Sommet économique
22.55 Nouvelles du sport et météo	22.30 Téléjournal national, international et provincial
23.05 Mesdames et messieurs	22.55 Nouvelles du sport et météo
00.05 Cinéma "Les prairies de l'honneur"	23.05 Cinéma: "Randam à Amsterdam"
	00.30 Cinéma: "Remparts d'argile"

CJPM-TV

JEUDI, 26 MAI	VENREDI, 27 MAI
11.45 Dessins animés	11.45 Dessins animés
12.00 A votre service	12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi	12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Cinéma: "Tiens bon la barre matelot"	13.00 Cinéma: "Du grain pour les poulets"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Michel Vaillant	15.00 Roi de la jungle
16.30 Bon jour été	16.30 La famille Stone
17.00 Pour tout l'monde	17.00 Pour tout l'monde
18.00 Parle parle, jase jase	18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six	19.00 En premier
19.30 Jeudi 19h30: A communiquer	21.15 Carnet
21.30 Les incorruptibles	21.30 Cabaret
22.30 Les nouvelles TVA	22.00 Corne d'Abondance
23.00 Dernière édition	22.15 Point d'orgue
23.10 Fin de soirée: "Sylvia et l'amour"	22.30 Les nouvelles TVA
	23.00 Dernière édition
	23.10 Fin de soirée: "Anna et les Maoris"

CBJET

JEUDI, LE 26 MAI 1977	VENREDI, LE 27 MAI 1977
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami	9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecasts	9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup	10.00 Canadian School Telecasts
11.00 Sesame Street	10.30 Mr. Dressup
12.00 The Bob McLean Show	11.00 Sesame Street
12.55 CBC News	12.00 The Bob McLean Show
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	12.55 CBC News
13.30 Coronation Street	13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
14.00 All in the Family (Repeat)	13.30 Coronation Street
14.30 The Edge of Night	14.00 All in the Family (Repeat)
15.00 Take 30	14.30 The Edge of Night
15.30 Celebrity Cooks	15.00 Take 30
16.00 It's your Choice	15.30 Celebrity Cooks
16.30 What's New	16.00 It's your Choice
17.00 Klahanie	16.30 What's New
17.30 Room 222	17.00 Klahanie
18.00 The City at Six	17.30 Room 222
18.00 Hollywood Squares	18.00 The City at Six
19.30 Welcome Back, Kotter	18.00 The City at Six
20.00 The Carol Burnett Show	19.00 The Bob Newhart Show
21.00 Summer Current Affairs	19.30 That Maritime Feeling
21.30 Showcase	20.00 The Mary Tyler Moore Show
22.00 Royal Heritage	20.30 Chico and the Man
23.00 The National	21.00 Coming 'n' Country
23.22 The City Tonight	22.00 Police Story
23.40 Cine Six	23.00 The National
	23.22 The City Tonight
	23.40 Cine Six

SUR LE CÂBLE

TECS-TV	RADIO QUEBEC
8.00 Vivre aujourd'hui (En direct)	8.00 Vivre aujourd'hui (En direct)
9.00 Documentaire	9.00 Cercle de presse (Reprise)
9.30 Bloc note du Père	10.00 Cartes Centre de la Main-d'oeuvre
10.00 Cartes Centre de la Main-d'oeuvre	11.00 Cartes (Radio-Québec) (Reprise)
11.00 Cartes (Radio-Québec) (Reprise)	12.00 Contact
12.00 Contact	12.30 Documentaire
13.30 Cartes petites annonces	13.30 Cartes petites annonces
16.30 Cartes (Radio-Québec) de ce soir	16.30 Cartes (Radio-Québec) de ce soir
17.30 Contact	17.30 Contact
18.00 Cercle de presse	18.00 Cercle de presse
19.00 Cartes petites annonces	19.00 Cartes petites annonces
20.00 Vivre aujourd'hui (Reprise)	20.00 Vivre aujourd'hui (Reprise)
21.00 Voyage vacances	21.00 Voyages vacances

CANAL 8

JEUDI, le 26 mai 1977	VENREDI, le 27 mai 1977
13.00 Le drame de la survie - Mikra Pressa	13.00 L'âge de la parole - C'est écrit dans le journal
13.30 Les apprentis-culistes - Les biscuits	13.30 Le sens du progrès - Le pillage du tiers-monde
14.00 D'une école à l'autre - L'enseignement religieux	14.30 Horizons - L'invention est une fête
14.30 Survivre - L'engrenage	15.30 Portraits - Adrien Pouliot
15.00 Laissez-passer - Le Mali (2ième partie)	16.30 A vrai dire - Tribune libre
16.00 Chacun son tour - On a besoin de chacun de nous	18.30 "Pierre" - "caillou" - "casser"
18.30 L'âge de la parole - C'est écrit dans le journal	18.45 Autonomie - Le levage
19.00 Le sens du progrès - Le pillage du tiers-monde	19.00 Un p'tit coup de coeur - Cyclotourisme
20.00 Horizons - L'invention est une fête	19.30 Déjà demain - La fusion: l'énergie de l'avenir
21.00 Portraits - Adrien Pouliot	20.00 Pourquoi pas moi? - Laissez les gens parler
22.00 A vrai dire - Tribune libre	20.30 Un million de la chaîne - L'antiquaire
	21.00 Parle-moi de musique - Ecole Vincent d'Indy de Montréal
	22.00 Cher Eugène - La Régie des rentes

WEZF TV

JEUDI 26 MAI 1977	VENREDI
9.00 Good Day	9.00 Good Day
10.00 P.T.L. Club	10.00 P.T.L. Club
12.00 Second Chance	12.00 Second Chance
13.00 Ryan's Hope	13.00 All My Children
14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital	15.15 General Hospital
16.00 Edge of Night	16.00 Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show	16.30 The Merv Griffin Show
18.00 News	18.00 News
18.30 Star Trek	18.30 Green Acres
21.00 Barney Miller	19.00 Star Trek
21.30 The Harvey Korman Show	20.00 Donny and Marie
22.00 Streets of San Francisco	21.00 Friday Night Movie
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	21.00 "Delta Country"
23.30 Thursday Night Special "Rona Looks At"	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
	23.30 Baretta

# Beaucoup d'élus, peu d'appelés...

En présentant son premier conseil des ministres, en novembre dernier, M. René Lévesque, rappelait que le premier mandat des députés, quels qu'ils soient, est "de siéger à l'Assemblée nationale comme représentants directs des citoyens de nos cantons", et de participer à une réforme en profondeur de la vie parlementaire.

"Cela fait longtemps qu'on en parle. Une partie, encore superficielle, a été mise en marche ces dernières années. Il s'agit de valoriser définitivement, par tous les moyens, le travail des députés, des commissions et de l'Assemblée nationale tout entière."

M. Lévesque ajoutait qu'on n'est pas ministre de façon permanente et que, en cours de mandat, des ministres pourraient revenir à leur tâche première de législateurs, de représentants des citoyens, "de façon à faire place à d'autres de leurs collègues". Il faisait allu-

autres. Et ils ne sont probablement pas les seuls d'ailleurs. Le député de Montmorency, Me Clément Richard, doit bien se morfondre un peu dans le fauteuil présidentiel...

Aucun ne l'admettra publiquement, mais il y a sûrement une bonne douzaine de députés qui aspirent secrètement à des fonctions ministérielles, à peu près les seules qui donnent des responsabilités et des mandats précis, en même temps qu'elles permettent une vue d'ensemble qui échappe forcément aux simples députés.

L'on dit couramment dans les couloirs de l'Assemblée que tel ou tel député "se fait aller" et tente de se faire valoir auprès du premier ministre, dans l'espoir tenace d'être appelé.

Dans cette galère, il y a beaucoup d'élus, mais peu d'appelés!

Il y a en a quand même quelques-uns qui réussissent à percer et à jouer un rôle fort utile, notamment en commissions parlementaires. Ce fut le cas, par exemple, de M. Pierre-Marc Johnson, député d'Anjou, qui a piloté de main de maître les discussions du caucus péquiste concernant le problème de la patrouille à deux hommes et de la sécurité au travail des policiers provinciaux. Le jeune député, qui a de qui tenir, manifeste une maturité et une solidité peu communes.

On prédit le plus brillant avenir à l'avocat et médecin montréalais que certains voient déjà au poste de ministre "junior" de M. Denis Lazure, aux Affaires sociales.

On dit le plus grand bien également de Mme Jocelyne Ouellette, députée de Hull et militante de vieille date, en dépit de son jeune âge. Sa nomination, en plus de faire entrer une deuxième femme au Cabinet, donnerait un représentant ministériel à une immense région qui n'en a pas, celle de l'Outaouais et du Nord-Ouest, aux portes même de "l'étranger", pour reprendre la terminologie de M. O'Neill.

Le malheur, toutefois, dans ce genre d'exercice, c'est que les journalistes braquent leurs phares sur les députés qui sont mis en vedette par les media, et encore, uniquement dans les grands centres.

De telle sorte que d'autres députés, peut-être tout aussi valables, reçoivent peu d'attention parce qu'ils ont le malheur de représenter des régions "défavorisées", au surplus négligées par les media. On pense surtout au Bas-Saint-Laurent et au Nord-Ouest québécois. Elles sont encore plus défavorisées si leurs députés manquent de panache et ne sont pas des machines à paroles.

"A mont goût, écrit M. Gérard Bergeron dans Le Devoir de samedi dernier, il y a beaucoup trop de professeurs dans ce gouvernement qui prend parfois l'air, justement, d'une "république de professeurs". Cela atrait avec éclat quand l'on scrute la liste et le curriculum des députés péquistes pour voir qui, parmi eux, pourrait donner un coup de main à M. Lucien Lessard aux Transports et aux Travaux publics et à l'Approvisionnement.

Il semble en avoir grand besoin. Mais si les "postulants" sont nombreux pour les Affaires culturelles ou les Communications — on n'est pas professeur ou journaliste pour rien — bien peu semblent avoir le goût du terre-à-terre... et du béton armé!

L'on peut toutefois espérer que la voix des régions autres que Montréal et Québec (qui comptent 19 ministres sur 24) aient une plus grande part au chapitre en attendant la nécessaire valorisation de l'Assemblée!



## GILLES LESAGE

(Tous droits réservés. Le Quotidien et EdMedia)

En particulier au fait que cinq ministres détiennent deux portefeuilles dans le Cabinet initial.

Il y a quelques jours, le premier ministre annonçait qu'il ferait deux à trois additions au conseil des ministres, de façon à dégager ceux qui ont deux mandats de "fonctionnaires de l'Etat", selon sa propre expression.

Mais il n'est pas question pour l'instant que quelques ministres réintègrent leur "mandat essentiel" sur les banquettes arrière, pour faire place à la relève.

Dans l'état actuel des choses, aucun ne doit d'ailleurs le souhaiter, car la valorisation essentielle de l'Assemblée et de chacun de ses membres reste à venir.

M. Lévesque reconnaissait lui-même la semaine dernière que la réforme n'était pas très avancée. Il s'attend à ce que la quarantaine de ses "simples députés" profitent de l'été pour formuler des éléments de réforme.

Il évoque, par exemple, le rôle flou des adjoints parlementaires, qui n'ont aucun mandat précis, sauf ceux que le ministre veut bien leur confier ou ceux qu'ils arrachent parfois à la force du poignet.

Il faut dire que le premier ministre a eu la main assez heureuse au départ. Parmi les huit adjoints qu'il a nommés en novembre dernier, il y en a au moins la moitié qui ont joué un rôle valable à ce jour et qui ont percé, du moins publiquement. Je songe, par exemple, au député de Joliette, M. Guy Chevrette, à qui le ministre du Travail a confié l'explosif dossier de la construction et semble vouloir le sortir de la jungle. Il y a également le député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, à qui M. Claude Morin a confié des dossiers qui lui sont familiers dans le domaine des relations intergouvernementales.

Il y a aussi le député de Taschereau, M. Richard Guay, et le député de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, à qui le titulaire, M. Louis O'Neill, a surtout fait jouer un rôle de représentation et de substitution aux Communications et aux Affaires culturelles.

En voilà quatre qui pourraient utilement alléger le fardeau d'un "double" ministre, M. Jacques Couture dans le cas de M. Chevrette, M. O'Neill pour les trois

## CINEMA

CHICOUTIMI	Centre	Cinéma 2
Dernière représentation: "Démon sous la peau" - "Ces filles qui mènent les parents au désespoir".	Dernière représentation: "Un cadavre au désert" - "La rose et la flèche".	Dernière représentation: "Sexe avec un sourire" - "L'ange et la femme".
Cartier	Elysée	Cinéma 3
Dernière représentation: "Maintenant on l'appelle Plata" - "On continue à l'appeler Trinita".	Dernière représentation: "Ces filles qui mènent les parents au désespoir" - "Démon sous la peau".	Dernière représentation: "La mariée sanglante" - "L'histoire de Joanna".
Capitol	ALMA	NORMANDIN
Dernière représentation: "La rose et la flèche" - "Un cadavre au désert".	Dernière représentation: "Victoire à Entebbe" - "New York ne répond plus".	Le Foyer Les 27-28-29-30 mai: "Craignez votre mère... votre meilleur ami... votre voisin" - 7 heures de panique".
BAGOTVILLE	ALMA	Canadien
Dernière représentation: "Maintenant on l'appelle Plata" - "On continue de l'appeler Trinita".	Dernière représentation: "Spermula" - "Par le trou de la serrure".	Dernière représentation: "Spermula" - "Par le trou de la serrure".
DOLBEAU	Cinéma-parc Jeannois	CINEMA PLACE DU ROYAUME
Dernière représentation: "Shéhérazade" - "Karaté fait la loi".	Dernière représentation: "Le téléphone pleure" - "La course de la mort".	Cinéma 1
JONQUIERE	Bellevue	Dernière représentation:
Dernière représentation:	Dernière représentation:	

**392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.**

Vendredi, 27 mai 1977, 20h30. Reprise samedi, 15h00. UN MAILLON DE LA CHAÎNE. "L'Antiquaire". — Pour exercer longtemps le métier d'antiquaire, il faut le faire professionnellement. C'est un art de savoir restaurer de vieux meubles tout en conservant leurs lignes originales.

Dimanche, 29 mai 1977, 19h30. Reprise, lundi 14h00. CINE... PLUS. "Docteur Folamour". — Une escadrille américaine est perturbée dans sa routine lorsque lui survient l'ordre de jeter ses bombes sur des objectifs soviétiques. La situation se complique quand on réalise que cette consigne parvient d'un général devenu complètement fou.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

## QUEBEC EN BREF

### Loi-cadre sur les référendums

QUEBEC (PC) — Trois ministres du gouvernement Lévesque travaillent à la préparation d'une loi-cadre sur les référendums qui servira non seulement à préparer le référendum sur l'indépendance du Québec, mais toutes les autres consultations populaires de cette nature.

C'est ce qu'a expliqué le ministre d'Etat à la réforme parlementaire et leader du gouvernement, M. Robert Burns, mercredi, en répondant à une question de son homologue de l'Opposition libérale, M. Jean-Noël Lavoie.

M. Burns a précisé que MM. Marcel Léger, ministre de l'Environnement, Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, et lui-même préparaient un mémoire sur cette question, mémoire qui allait être présenté au conseil des ministres.

M. Burns espère qu'une première rédaction du projet de loi sur les référendums soit prête à temps pour être remise aux députés avant l'ajournement d'été, prévu en juin.

### Goyer et les élections partielles

QUEBEC (PC) — Le ministre canadien des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, est d'avis que le résultat des élections partielles de mardi est de nature à rassurer la population sur l'avenir de la province de Québec dans la Confédération.

"La population cherchait une police d'assurances, un protecteur de ses droits et libertés et elle a appuyé celui qui est le plus apte à remplir ce rôle de garde-fou, M. Trudeau", a commenté le ministre Goyer hier à Québec, au congrès de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada.

M. Goyer a dit avoir observé durant la campagne "une inquiétude profonde des Québécois vis-à-vis du sort de leur province". Cette incertitude politique, selon lui, était liée à une incertitude économique qui créait beaucoup de nervosité.

## FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

### CHICOUTIMI — CJPM

JEUDI: 14h15

**TIENS BON LA BARRE, MATELOT (6) — E.-U.** 1959. Comédie de N. Taugog avec Jerry Lewis, Dina Merrill et Diana Spencer. — Au moment de partir en voyage de noces, un officier de marine est appelé à Washington pour une mission. — Tous les clichés d'un comique usé. Situations assez ennuyeuses. Ensemble médiocre. Lewis égal à lui-même.

JEUDI: 23h10

**SYLVIA ET L'AMOUR (5) — It.** 1967. Documentaire romancé de S. Borgenzelli avec Annamaria Rosati et Angelo Infanti. — Une infirmière mariée à un journaliste apprend qu'il est impossible d'avoir des enfants. — Sujet mince prétexte à évoquer divers problèmes sexuels. Ton didactique. Réalisation technique honnête. Interprétation supportable.

### JONQUIERE — CKRS-TV

JEUDI: 14h30

**LES CANONS DE SANTIAGO (6) — It.** 1964. Film d'aventures de G. Gentilomo avec Jose Suarez, Linda Cristal et Cristina Gajoni. — Un officier s'insurge contre le gouverneur félon d'une île de la Méditerranée. — Accumulation de poncifs. Interprétation falote.

JEUDI: 19h30

**JAMES BOND 007 CONTRE DR NO (5) — G.-B.** 1962. Drame d'espionnage de T. Young avec Sean Connery, Ursula Andress et Joseph Wiseman. — L'agent secret James Bond lutte contre un savant qui fait exploser les fusées spatiales américaines. — Mélange d'humour, d'action et de suspense. Invéraisemblances. Paysages de la Jamaïque assez bien exploités. Interprétation satisfaisante. Premier film de la série "James Bond".

## MOT MYSTERE

SOLUTION DU NO. PRECEDENT: CHAGRIN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	H	E	T	S	I	R	T	V	E	Z	I	E	R	T
2	R	O	T	R	A	N	S	E	B	S	I	L	I	C	E
3	U	T	E	P	O	U	X	A	E	E	T	A	G	E	R
4	C	E	T	R	N	E	S	N	A	A	O	N	M	E	I
5	H	L	I	I	R	S	O	R	L	J	O	O	I	R	M
6	E	O	C	R	I	Z	A	O	E	R	L	E	N	R	
7	M	A	M	N	A	B	I	I	I	L	O	P	I	A	O
8	I	D	C	A	L	V	T	V	I	F	E	M	O	C	D
9	N	R	O	E	R	I	A	N	B	R	I	D	L	N	I
10	E	A	R	N	M	D	O	O	E	T	A	E	A	A	E
11	D	G	N	A	U	L	B	D	E	N	N	R	N	C	U
12	O	O	E	A	L	I	R	R	G	I	D	T	C	R	X
13	G	N	T	A	N	A	R	E	G	L	E	U	O	O	I
14	A	A	V	E	G	R	R	N	S	O	L	E	N	I	O
15	P														

## CANADA EN BREF

### Costume de premier ministre

TORONTO (PC) — Le leader néo-démocrate ontarien, Stephen Lewis, a porté un costume de velours marron lors du débat télévisé de mardi, parce que les nettoyeurs ont égaré ce que ses proches appellent "son costume de premier ministre".

Lewis, qui mène la campagne législative provinciale qui s'achèvera le 9 juin, a dû recourir à cette tenue plus "sport" parce qu'il n'a pas pu prendre le costume bien coupé et de couleur crème, celui des grands jours, qu'il prévoyait porter pour le débat avec les deux autres leaders politiques de la province.

Selon ses proches, il s'agirait d'un coup bas du nettoyeur, sans nul doute un sympathisant du Parti progressiste-conservateur.

### Locaux administratifs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait proposer au Québec une partie de ses locaux administratifs situés à Hull, afin de faciliter la politique de décentralisation que le gouvernement de M. René Lévesque entend mener et, par la même occasion, éviter de faire d'Ottawa une ville-fantôme, a déclaré le maire de cette cité, M. Lorry Greenberg.

M. Greenberg a en effet indiqué devant un comité de personnalités politiques et du monde des affaires que cette proposition réduirait l'impact de la décision du gouvernement fédéral de transplanter 15,000 fonctionnaires à Hull à la fin de 1979 et d'abandonner ainsi quatre millions de pieds carrés de bureaux dans le centre d'Ottawa.

Cette suggestion du maire fait suite à l'annonce récente par M. René Lévesque qu'un nombre plus important de fonctionnaires de la province de Québec seront transférés dans la région de Hull.

M. Greenberg voudrait que le comité auquel il s'adressait rencontre bientôt le cabinet fédéral, afin de discuter de la possibilité de réduire le nombre d'employés fédéraux transférés à Hull en louant une partie des locaux fédéraux déjà construits aux services du gouvernement québécois.

Le comité, composé de responsables de la Chambre de commerce, de Développement commercial et industriel Inc. et des députés fédéraux Walter Baker (PC-Grenville-Carleton), Jean Pigot (PC-Ottawa-Carleton) et Hugh Poulin (L-Ottawa-Centre) examinera encore d'autres moyens propres à inciter des sociétés nationales et internationales à venir s'installer dans la région d'Ottawa afin de lui épargner une récession économique.

### Usine Angus

OTTAWA (PC) — Le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. André Ouellet, a confirmé, hier, aux Communes, qu'il y a eu des discussions entre la ville de Montréal et le Canadien Pacifique, possiblement en vue d'y aménager un projet domiciliaire de 2,000 logements sur les anciens terrains de l'usine Angus.

M. Ouellet répondait à une question du député conservateur d'Hochelaga, M. Jacques Lavoie. Celui-ci a demandé si le ministre avait l'intention de négocier avec la compagnie Marathon, une filiale du Canadien Pacifique afin d'acheter le terrain des usines Angus, pour y construire environ 2,000 logements ainsi qu'un centre d'achats coopératif.

Le ministre a fait savoir que des discussions préliminaires ont eu lieu mais qu'il n'y a pas de plan officiel à cet effet. M. Ouellet a ajouté qu'il trouvait l'idée de M. Lavoie excellente.

M. Lavoie suggérait que ces logements soient construits par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou par une autre société à but non lucratif. Il a révélé qu'il possédait un plan et qu'il était convaincu que le maire de Montréal accepterait de modifier le zonage du terrain.

### Trudeau et le bilinguisme

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est dit disposé à modifier la politique fédérale de bilinguisme, mais non à tout reprendre à zéro.

C'est ce qu'il a déclaré hier aux Communes en réponse à une question du député conservateur de Prince-Edwards-Hastings, M. George Hees, qui lui a demandé si le gouvernement allait donner suite aux recommandations du commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer.

M. Trudeau a déclaré que dans le discours du Trône, au début de la présente session, le gouvernement s'était engagé à améliorer l'application de la Loi sur les langues officielles.

### Cullen et Couture

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, s'est dit "ouvert", hier aux Communes, à la proposition du gouvernement du Québec au sujet d'un nouveau partage de responsabilités en matière de sélection des immigrants.

Il s'est toutefois refusé de commenter plus en détail la proposition québécoise, du moins avant d'avoir rencontré son homologue québécois, M. Jacques Couture, vendredi prochain, à Québec.

M. Cullen répondait à une question du député conservateur d'Hamilton-Ouest, M. Lincoln Alexander, qui lui a demandé s'il acceptait que le gouvernement du Québec contrôle l'attribution de 55 points sur 100, compte tenu qu'une personne désirant immigrer au Canada doit amasser un minimum de 50 points touchant la connaissance linguistique, l'expérience professionnelle, ainsi que différents autres facteurs, pour être admissible.

"Je suis franchement réticent à ce qu'on inscrive l'attribution des points dans un projet de loi, a dit M. Cullen, puisqu'on doit garder une certaine souplesse en la matière."

"Je veux souligner certains bons points et certaines déficiences de la proposition québécoise, mais je dois dire que le système de points n'est pas immuable", a-t-il dit.

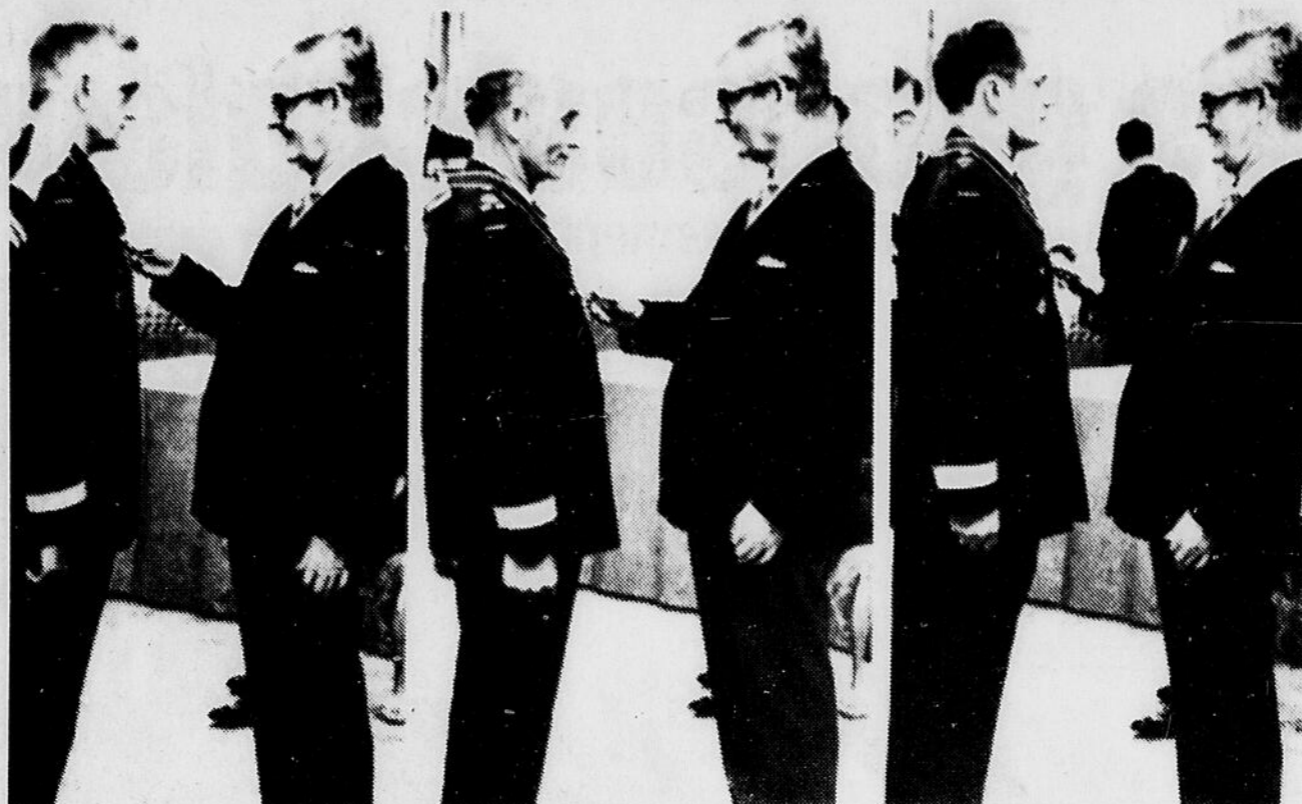
### Tracts anti-français

WINDSOR (PC) — Le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario pour la région de Windsor-Essex a été acquitté mardi des charges d'incitation à la haine qui pesaient contre lui après la distribution mystérieuse, en janvier dernier à Windsor, de tracts anti-français.

Denis Harrison, procureur adjoint de la Couronne, avait accusé Jacques Kenney d'avoir commandé à un imprimeur environ 15,000 tracts anti-français, en utilisant le nom de Wilf Fortowsky, le président de l'association locale de contribuables.

Mais Kenney a été levé de tout soupçon par le tribunal.

Le juge Saul Nosanchuk a en effet estimé que la Couronne n'a pas prouvé que Kenney avait commandé les tracts et usé de l'identité de Fortowsky.



OTTAWA (PC) — Le gouverneur général, M. Jules Léger, a reçu hier, dans l'Ordre du mérite militaire, 56 anciens combattants au cours d'une cérémonie à Rideau Hall. Cette récompense, créée il y a cinq ans pour reconnaître les mérites exceptionnels de militaires, a été décernée en trois grades à trois commandants, 12 officiers et 41 membres. Dans l'ordre habituel, le lieutenant général, le commodore Ross Bennett, d'Hamilton, Ont., Hugh MacLachlan de Lethbridge Alberta, et le brigadier général Hugh Comack, de Winnipeg.

### Bell Canada

## Les offres de la compagnie sont jugées insatisfaisantes

par La Presse Canadienne

Les opérateurs de l'interurbain de Bell Canada à Montréal, Québec, Toronto et Thunder Bay, Ont., ne travaillaient pas mercredi, continuant leurs protestations contre un projet d'un nouveau contrat de deux ans.

Les opérateurs, membres du Syndicat des communications du Canada, ont commencé à voter mardi sur un projet de contrat déposé le 16 mai, un heure avant une possible grève légale.

Un porte-parole syndical à Montréal a déclaré que les opérateurs de cette ville, qui ont voté 1,106 à 273 contre le contrat proposé, mardi, ont décidé de ne pas reprendre leurs postes jusqu'à ce que soient connus les résultats pour tout le Québec et l'Ontario. Ils ne le seront pas avant vendredi.

Les travailleurs de Montréal protestent depuis mardi contre l'offre de la compagnie en ne

retournant pas au travail.

C'est par un deuxième vote de 541 à 343 qu'ils ont décidé de ne pas y retourner avant que soient connus les résultats pour tout le Québec et l'Ontario.

Mme Marilyn Kiernan, vice-présidente du syndicat au Québec, a déclaré que le deuxième vote n'avait pas été approuvé par les dirigeants syndicaux. Les 8,500 membres représentent les opérateurs de Bell de l'Ontario et de presque tout le Québec.

Des membres du syndicat disent que nombre d'opérateurs de Montréal veulent s'en séparer pour adhérer aux Travailleurs en Communications (Communications Workers) du Canada, qui représentent les techniciens de Bell.

### En Ontario

Pendant ce temps, à Toronto, environ 100 opérateurs continuaient leur débrayage alors que l'on continuait à voter sur le contrat. Les opéra-

teurs de Toronto ont aussi cessé le travail la semaine dernière.

Un porte-parole syndical a déclaré que les résultats du vote de Toronto ne seront pas connus avant vendredi.

A Thunder Bay, 107 opérateurs se sont mis en grève pour la première fois mercredi, laissant la région sans opérateurs pour les appels non directs.

Un porte-parole de ces opérateurs a déclaré que 70 pour cent de ces derniers ont rejeté l'offre de la compagnie.

Selon lui, les opérateurs protestent surtout contre la politique de zones, suivant laquelle Bell paierait ses opérateurs de Thunder Bay moins que ceux de Toronto et de Montréal.

Le projet de contrat prévoit que le salaire d'un opérateur passerait de \$150 à \$171, tandis que ceux de Montréal et de Toronto recevraient

\$200 par semaine plutôt que \$179.

Environ 160 opérateurs de Kitchener sont restés au poste mercredi, mais un porte-parole du groupe dit qu'ils ont rejeté le contrat par une marge de 70 pour cent mardi.

Un représentant de Bell a déclaré que le personnel de la direction continuerait à aider aux tableaux de distribution dans les régions affectées, mais qu'il y a encore des délais dans les appels interurbains. Il dit que la compagnie demande aux clients de composer directement autant que possible.

Le projet de contrat prévoit une hausse moyenne des salaires de 11,1 pour cent. En cas de ratification, les opérateurs recevraient tout de suite une augmentation de dix pour cent jusqu'à ce que la Commission contre l'inflation est approuvé le reste.

### Légion

## Lutte au séparatisme

LONDON, Ontario (PC) — L'ex-président de la Légion royale du Canada, au Québec, Gaston Garceau, a affirmé mardi que cet organisme fera tout en son pouvoir pour combattre le séparatisme.

Prononçant une allocution devant les délégués au congrès de la Légion royale de l'Ontario, M. Garceau a précisé que l'exécutif de la Légion, au Québec, lui a donné mandat de s'opposer au séparatisme.

Les Ontariens ont ovationné cette déclaration.

"La grande majorité des Québécois sont, en premier lieu, des Canadiens", dit-il. "Le Parti québécois ne semble pas réaliser qu'il a été élu pour former un gouvernement honnête et efficace dans une province qui avait perdu toute illusion à l'endroit de son ex-gouvernement."

"Le PQ n'a jamais réclamé un mandat en vue de réaliser la séparation."

Selon M. Garceau, les membres de la Légion canadienne, à travers tout le Canada, ne peuvent pas se permettre de perdre du temps en palabres.

"Le temps nous est compté. Trop de personnes jouent le jeu du Parti québécois et quittent le Québec."

**UN FILM GRANDIOSE POUR ADULTES**  
COULEUR  
**VOYAGE PANORAMIQUE DE L'AMOUR**  
18 ANS Adultes  
"La scène d'amour dans les montagnes russes est extraordinaire"  
PLUS LIASONS PERVERSES  
une explosion de Sensations fortes  
Des DEMAIN!  
IMPERIAL tel. 543-5580 ÉLYSÉE tel. 542-5701

**TERENCE HILL REVIENT** POUR TOUS  
**ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA**  
TOUJOURS AUSSI DÉTENDU  
AVEC BUD SPENCER  
MAINTENANT ON L'APPELLE PLATA  
ENFANTS MOINS DE 14 ANS \$1.50  
Des DEMAIN!  
CARTIER tel. 543-3136 DRPHEON tel. 276-2002

2 ÉCRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 - PROJECTION au CREPUSCULE

**LE MEILLEUR SUSPENSE**  
Depuis AIRPORT et 747 EN PERIL  
"UN BOEING EN DÉTRESSE"  
ALERTE A LA BOMBE  
"OUI LE CAPITAINE"  
"Il y a un pilote de l'air à bord. Nous ignorons son identité. L'avion doit être débarqué vers..."  
GATOR  
CEUX QUI COGNENT ESCRASE DÉNONÇENT  
PULVÉRISÉ à la tête de la bagarre  
LES Femmes se délectent mais les hommes les craignent"  
BURT REYNOLDS C'EST "GATOR" L'INVINCIBLE!  
JAMES CAAN ROBERT DUVALL  
TUEUR D'ÉLITE  
ciné-parc SAGUENAY 1 A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4327 ciné-parc SAGUENAY 2

## Agence de Presse libre du Québec

OTTAWA (PC) — Trois policiers supérieurs de la police seront aujourd'hui cités à leur procès, relativement à la descente effectuée aux locaux de l'Agence de presse libre du Québec, à Montréal, le 7 octobre 1972.

C'est ce qu'a indiqué hier aux Communes le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, expliquant que le juge Denis Vincent, suite à sa pré-enquête, a recommandé qu'on porte des accusations criminelles contre trois officiers de la Gendarmerie royale, de la Sûreté du Québec et de la police de la Communauté urbaine.

Les accusations sont portées en vertu de l'article 115 du code pénal, soit une effraction quelconque à une loi du Parlement, a dit M. Fox.

C'est en janvier dernier que l'inspecteur Donald Cobb, responsable des services de sécurité de la GRC pour le Québec, Paul Beaudry, inspecteur en chef adjoint de la police de la CUM, et l'inspecteur Jean Coutellier, de la Sûreté du Québec, subissaient leur pré-enquête afin de déterminer si des accusations devraient être portées contre eux pour avoir autorisé la descente à l'Agence de presse libre du Québec.

Le solliciteur général a par ailleurs affirmé à la presse que le rapport de la pré-enquête indique clairement qu'à part les trois accusés, personne d'autre parmi les cadres supérieurs de la police n'était impliqué dans l'opération policière à l'APLQ.

C'est l'agent Robert Samson, de l'escouade antiterroriste de la GRC, qui, au cours de son procès sous l'accusation d'avoir déposé une bombe, en 1975, avait déclaré avoir déjà participé à une opération de "cambriolage" aux locaux de l'APLQ, sur la rue St-Hubert.

Par cette opération, menée conjointement par la GRC, la SQ et la police de la CUM, les autorités policières auraient mis la main sur une série de dossiers complétés par l'agence à propos de groupes populaires et des personnes qui y étaient reliées.

L'UN VOLE, L'UN TUE!.. LES AUTRES MEURENT! POUR TOUS

MARLON BRANDO JACK NICHOLSON  
**'Duel des Géants'**  
MILTON/BRANKI  
ILS GAGNENT \$315.00 PAR SEMAINE COMME FLICS ET 10 MILLIONS PAR JOUR COMME VOYOUS  
2e FILM  
**LES FLICS ET LES VOYOUS**  
Des DEMAIN!  
CAPITOL tel. 543-3280 CENTRE tel. 542-6901

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME**  
BOULEVARD TARDIF - CHICOUTIMI

GAGNEZ UNE DODGE ASPEN 1977

**LA FLÛTE À SIX SCHTROUMPS**  
YOUPIII! C'est Schtroumpf ça!  
POUR TOUS  
2e FILM: "Robinson Crusé" (Enfants: \$1.25)  
La flûte à six schtroumps: 7h10, 9h50.  
Robinson Crusé: 9h40.  
CINEMA 1

**CAROLE LAURE - LEWIS FURF'**  
dans un film de GILLES CARLE

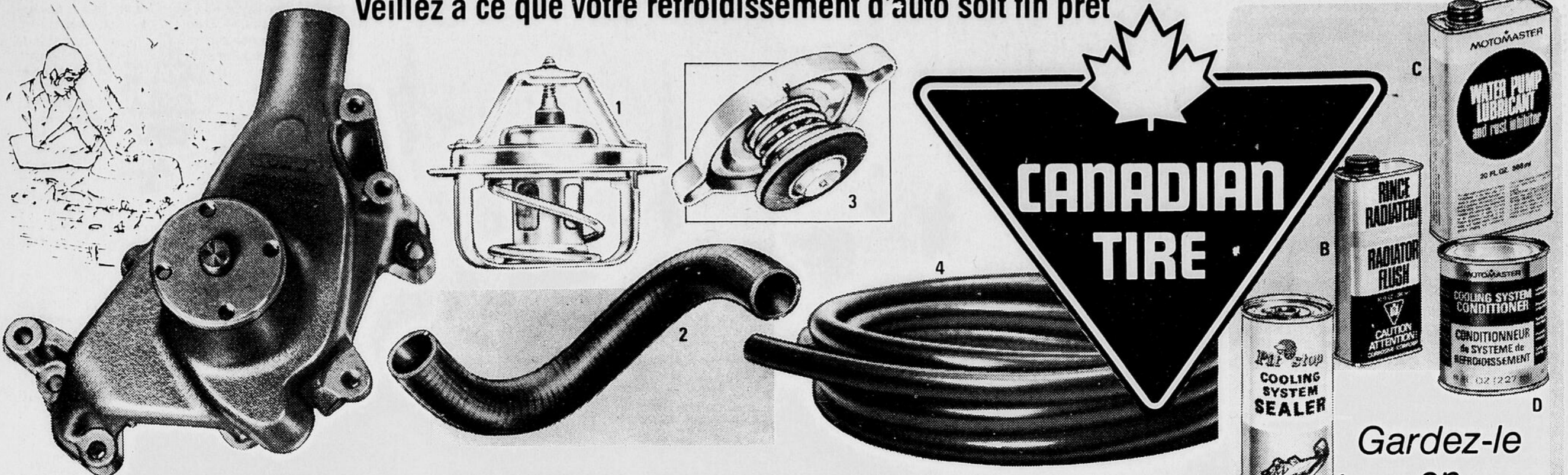
**L'ange et la femme** 18 ANS Adultes  
2e FILM: "Sexe avec un sourire"  
Sexe avec un sourire: 7h45.  
L'ange et la femme: 9h25.  
CINEMA 2

Une histoire d'amour faite de sensualité, de soumission et d'abandon.

**L'HISTOIRE DE JOANNA** 18 ANS Adultes  
VF de Story of Joanna  
2e FILM: La mariée sanglante  
La mariée sanglante: 7h50.  
L'histoire de Joanna: 9h40.  
CINEMA 3

# Bientôt les grosses chaleurs...

Veillez à ce que votre refroidissement d'auto soit fin prêt



## Pompe à eau réusinée

Exemple: Dodge et Plymouth 6 cyl. 1961-76. Avec échange

**1129**

Pompes à eau pour plup. autres marques, av. éch. **899 à 3349** ch. Vendues contre échange d'une pièce de même modèle seulement, complète et sans fêlure visible.

## Thermostats à bille

1. En temp. très haute (192°F); haute (180°F) ou basse (160°F). Ch. ...

**199 à 249**

## Bouchons sous pression

3. Bouchons de rad. pour plup. des marques nord-américaines. Chac.

**199 à 239**

## Tuyau moulé de radiateur

2. Pour la plupart des autos et des camions courants. Chacun ...

**159 à 949**

## Tuyau de chaufferette

4. Renforcé. En diam. int. 1/2", 5/8" ou 3/4". Le pied ...

**48<sup>c</sup> à 59<sup>c</sup>**



**Gardez-le en bon état**

## Obtuteur de radiateur

A. Pit Stop; aide à boucher les petites fuites du refroidissement. 16 oz liq. ...

**125**

## Rince-radiateur Motomaster

B. Enlève rouille, tartre, etc. pour améliorer la circulation. 10 oz liq. ...

**95<sup>c</sup>**

## Lubrifiant de pompe à eau

C. Versé dans le radiateur, lubrifie et inhibe la corrosion.

**145**

## Conditionneur de refroid

D. 5 actions. Lubrifie la pompe; antifuite; combat rouille, tartre. 8 oz ...

**119**

## Vaporisation nettoie-moteur

Pénètre dans la graisse **149** 12 1/2-oz

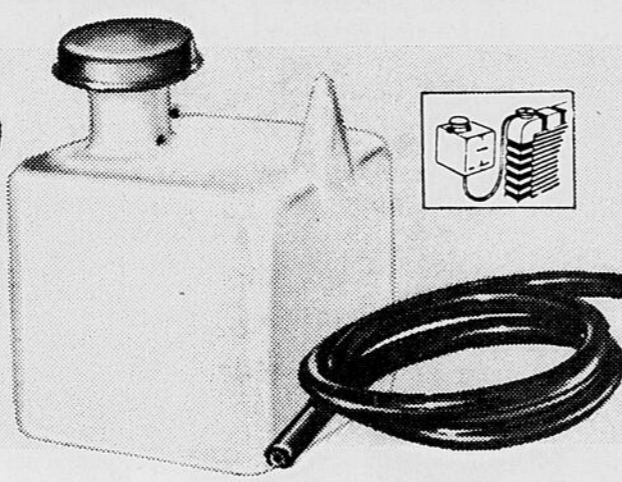
Vaporisez, laissez 15 mn et lavez au tuyau d'arrosage.



Qualité Motomaster

Courroies de ventilateurs **139 à 369**

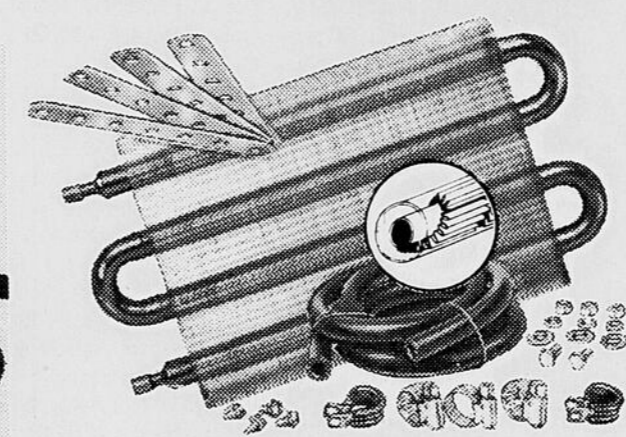
Faites exactement aux spécifications; garanties 12.000 milles ou 12 mois (selon 1<sup>er</sup> éventualité) contre défauts de matières ou fabrication.



Recycleur de refroidisseur

**399**

Aide à éviter la surchauffe et la perte d'antigel. Réservoir pour le trop-plein, tuyau et bouchon de radiateur à double joint (14 lb de pression).



Refroidit l'huile de transmission

**2449**

Capacité jusqu'à 9,000 lb ... Protège la transmission automatique des autos tirant une remorque ou à climatiseur d'air.

Cap. jusqu'à 12,000 lb ... \$30.95; jusqu'à 15,000 lb ... \$45.49; cap. jusqu'à 18,000 lb ... \$55.49

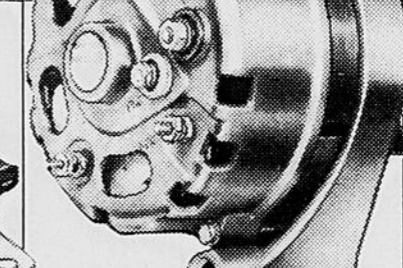
## Appareils d'échange réusinés Motomaster pour autos

Les appareils réusinés d'échange Motomaster sont garantis 4,000 milles ou 90 jours selon la 1<sup>re</sup> éventualité

L'installation est en supplément

EXEMPLES SEULEMENT

Voyez les prix pour les autres modèles à votre magasin Canadian Tire.

					
	<b>Contacteur</b>	<b>Démarreur</b>	<b>Pignon de démarreur</b>	<b>Régulateur d'alternateur</b>	<b>Alternateur Motomaster</b>
	Vendu en échange d'un de même modèle seulement*	Vendu en échange d'un de même modèle seulement*	Vendu en échange d'un de même modèle seulement*	Vendu en échange d'un de même modèle seulement*	Vendu en échange d'un de même modèle seulement*
Chev & Pontiac 1973-76 V8 350, mot. orange 400, equip. std (42A)	<b>550</b> av. échange	<b>2995 à 3395</b> av. éch.	<b>380</b> av. échange	—	<b>4795</b> av. échange
Vega et Astre 1971-76 à équipement standard (37-42A)	<b>550</b> av. échange	<b>2599</b> av. échange	<b>380</b> av. échange	—	<b>4795</b> av. échange
Dodge & Plymouth 1970-76 6 cyl., V8 318 (sauf climat. & désembueur AR)	—	<b>4195 à 4795</b> av. éch.	<b>555</b> av. échange	<b>1359</b> av. échange	<b>3395</b> av. échange
Pinto & Bobcat 1971-76 4 cyl., équipement standard (38-42 A)	<b>399 à 499</b> av. éch.	<b>3095</b> avec échange	<b>539</b> av. échange	<b>650</b> av. échange	<b>2995</b> av. échange
Datsun 1968-73 510 à moteur 1600	—	<b>5695 à 6495</b> av. éch.	—	<b>1195</b> av. échange	<b>4795</b> av. échange

Utilisez votre CARTE CANADIAN TIRE



En plus! Billets-Bonis au comptant sur toutes les pièces

\*\* Les appareils d'échange doivent être complets sans fissures apparentes.



## COMMANDES CATALOGUE

Nouveau service pour notre clientèle: chaque magasin à son comptoir de catalogue pour tous les articles non en stock.

- Service ultra-rapide
- Sans frais supplémentaires



**Un seul endroit**

pour pièces et service

Les Centres-Auto Canadian Tire ont tout ce qu'il vous faut, y compris les techniciens hautement qualifiés, pour prendre bien soin de votre auto. Les pièces et le service sont garantis.

Voyez notre Service Complet

**JONQUIERE**  
693, boul. St-François.  
Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
1257, boul. Talbot,  
Tél.: 549-5014

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc,  
Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables,  
Tél.: 276-2834